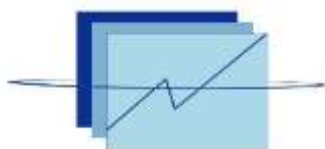


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

LES COMPTES DES SECTEURS INSTITUTIONNELS ET LES TABLEAUX DES COMPTES ECONOMIQUES INTEGRES DU SENEGAL 2014-2019

Mars 2022

EQUIPE DE DIRECTION

Allé Nar DIOP	Directeur général de l'ANSD
Abdou DIOUF	Directeur général Adjoint de l'ANSD
Mamadou Ngalgou KANE	Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale
Malick DIOP	Chef de la Division de la Comptabilité nationale, des Synthèses et Etudes analytiques par intérim
Khadim SOURANG	Chef du Bureau de la Comptabilité nationale

EQUIPE TECHNIQUE

Secteurs	Prénoms et Noms	Email
Secteur des sociétés non financières	Papa Mamadou NDIAYE	ext.mamadou.ndiaye@ansd.sn
	Wouddou DEME	wouddou.deme@ansd.sn
	Fatou Laye MBAYE	ext.fatou.mbaye@ansd.sn
	Bouye BA	ext.bouye.ba@ansd.sn
	Mamadou DIA	ext.mamadou.dia2@ansd.sn
Secteur des sociétés financières	Malick DIOP	malickdiop.diop@ansd.sn
	Ndeye LO	ndeye.lo@ansd.sn
Secteur des Administrations publiques	Hamady DIALLO	hamady.diallo@ansd.sn
	Adja Aby SAMBE	aby.sambe@ansd.sn
Secteur des ménages	Abdou Aziz DIOUF	abdouaziz.diouf@ansd.sn
	Mouhamadou Bassirou DIOUF	mouhamadou.diouf@ansd.sn
	Ndeye Khoudia Laye SEYE	ext.khoudia.seye@ansd.sn
	Kandé CISSE	kande.cisse@ansd.sn
	Sidy TRAORE	ext.sidy.traore@ansd.sn
Secteur des Institutions sans but lucratif aux services des ménages	Papa Mamadou NDIAYE	ext.mamadou.ndiaye@ansd.sn
Secteur extérieur	Ismaila DIALLO	ext.ismaila.diallo@ansd.sn
	Khadim SOURANG	khadim.sourang@ansd.sn

Messieurs Adama SECK, Madiaw DIBO et Manga NDIAYE, précédemment en service au Bureau de la Comptabilité nationale (BCN), ont également contribué de manière significative à la réalisation de ce travail.

RELECTURE ET DIFFUSION

El Hadj Malick GUEYE
et Alain DIATTA

Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
1 ANALYSE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	4
1.1 La contribution des secteurs institutionnels à la croissance économique	5
1.2 Contribution sectorielle à la création de richesse	5
1.3 Répartition de la valeur ajoutée brute.....	6
1.4 Le revenu et l'épargne.....	8
1.5 L'investissement et l'autofinancement.....	9
1.6 Capacité de financement	10
2 ANALYSE DES COMPTES DES SECTEURS INSTITUTIONNELS	11
2.1 Le secteur des sociétés non financières	11
2.2 Le secteur des sociétés financières (SF).....	13
2.3 Le secteur des Administrations publiques.....	15
2.4 Le secteur des ménages	17
2.5 Le secteur des ISBLSM	17
2.6 Les opérations avec l'extérieur	19
CONCLUSION.....	20
Annexe 1 : glossaire	22
ANNEXE 2: Tableaux de comptes par secteur institutionnel.....	33

INTRODUCTION

Dans le but de fournir des statistiques nécessaires à l'analyse économique, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) produit des comptes économiques conformes au Système de Comptabilité nationale (SCN) de 2008, depuis mai 2018, à la suite des travaux de changements d'année de base des comptes nationaux du Sénégal¹. La série des comptes définitifs de 2014 à 2019 a été publiée.

Toutefois, ces derniers se limitent à la sphère des biens et services avec notamment l'élaboration de Tableaux Ressources-Emplois (TRE). Dans le but de mettre à la disposition des utilisateurs un ensemble plus large d'indicateurs économiques relatifs aux transactions effectuées par les agents économiques, l'ANSD s'est engagée, dans la production des comptes de secteurs institutionnels et de leur synthèse avec le Tableau des Comptes Economiques Intégrés (TCEI). Ce dernier décrit l'ensemble du processus économique, qui couvre la production, la formation et la répartition du revenu, la consommation et l'épargne pour chaque secteur institutionnel résident ainsi que les opérations avec le reste du monde. Il donne une image complète des comptes de l'ensemble de l'économie, en faisant ressortir les principales relations économiques.

L'élaboration de la séquence des comptes du Sénégal sur la période 2014-2019 porte sur les comptes de production aux comptes de capital.

Ce document présente les contributions des secteurs institutionnels aux résultats agrégés de l'économie nationale. La première partie est consacrée à l'analyse d'ensemble de l'activité économique, de la création, de la distribution et de l'utilisation des revenus des principaux secteurs institutionnels. Dans la seconde partie, le comportement des secteurs institutionnels est étudié à travers l'analyse des principaux agrégats et ratios relatifs à chacune de ces catégories d'agents économiques.

1 ANALYSE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La période 2014-2019 a été marquée par la mise en œuvre du Plan d'Action Prioritaire (PAP-I) du Plan Sénégal Emergent (PSE). Durant cette période, le taux de croissance moyen est ressorti à 6,2%. Cette croissance est portée par les activités agricoles et agroalimentaires, les activités extractives et les activités commerciales, entre autres.

De plus, il a été noté une maîtrise globale des prix à la consommation reflétée par un niveau d'inflation ressorti à 1%, en moyenne, sur la période, taux en dessous du seuil communautaire de 3% (critères de convergence des pays de l'UEMOA).

En outre, de par sa position stratégique, les échanges internationaux de biens et services (en valeur) ont connu un accroissement entre 2014 et 2019. En effet, les exportations de biens et services ont évolué de 2 128,8 à 3 425,8 milliards de FCFA

¹ Passage de l'année de base 1999 sous le SCN93 à l'année de base 2014 suivant le SCN2008

entre 2014 et 2019. De même, les importations se sont accrues de 3 583,9 à 5 382,6 milliards de FCFA sur la même période ; ce qui s'est traduit par une balance commerciale déficitaire de 1 619,6 milliards, en moyenne, au cours de la période sous revue.

1.1 La contribution des secteurs institutionnels à la croissance économique

La croissance économique du Sénégal est restée dynamique au cours de la période 2014-2019. En effet, le taux de croissance moyen sur la période est de 6,2% avec un pic de 7,4% en 2017. Une analyse plus fine montre une prépondérance du secteur des ménages (y compris les unités de productions informelles) qui contribue à hauteur de 2,6 points à la croissance du PIB suivi, du secteur des sociétés non financières avec un apport de 2,0 points. Les secteurs des Administrations publiques (0,6), des sociétés financières (0,2) et des Instituts sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) (0,0) contribuent dans une moindre mesure compte tenu de leurs poids plus faibles dans le PIB.

Tableau 1: Contribution des secteurs institutionnels à la croissance du PIB

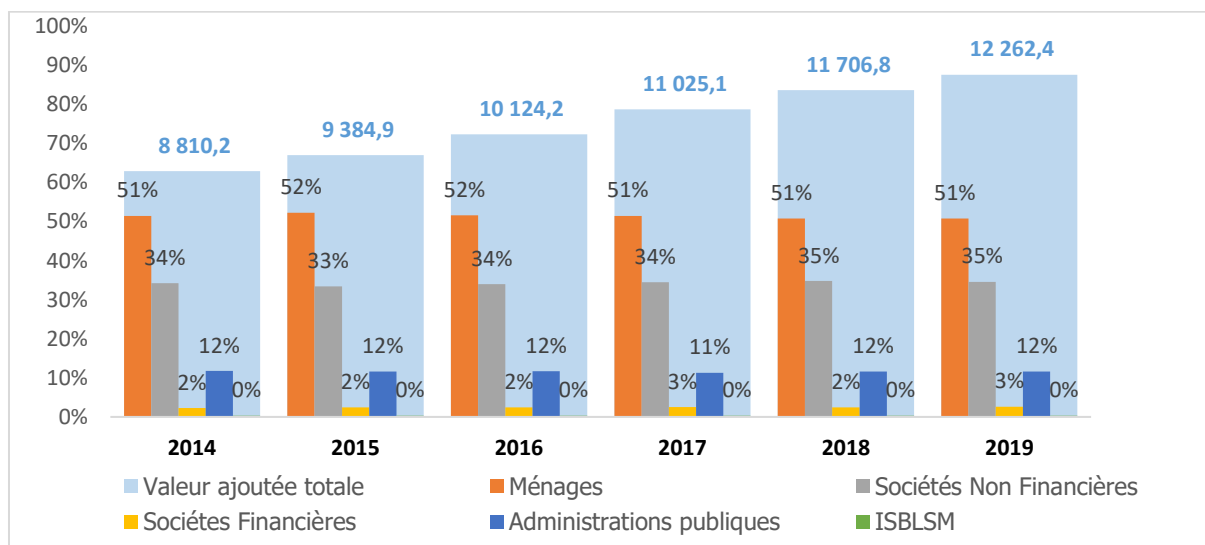
Secteurs	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
Administrations publiques	0,7%	0,6%	0,4%	0,6%	0,4%	0,6%
Sociétés non financières	1,8%	1,8%	2,5%	2,4%	1,5%	2,0%
Sociétés financières	0,3%	0,1%	0,2%	0,1%	0,3%	0,2%
Ménages	2,7%	3,0%	3,2%	2,5%	1,8%	2,6%
ISBLSM	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Impôts nets des subventions sur les produits	0,9%	0,8%	1,1%	0,6%	0,5%	0,8%
Produit Intérieur Brut	6,4%	6,4%	7,4%	6,2%	4,6%	6,6%

Source : ANSD, TCEI 2014-2019

1.2 Contribution sectorielle à la création de richesse

Entre 2014 et 2019, la valeur ajoutée brute (VAB) de l'économie est passée de 8 810,2 milliards de FCFA à 12 262,4 milliards de FCFA dont plus de la moitié (51,4%) provient du secteur des ménages. Les sociétés non financières (SNF) y contribuent, en moyenne, à hauteur de 34,2%. Les valeurs ajoutées des Administrations publiques (APU), des Sociétés Financières (SF) et des ISBLSM représentent, respectivement, 11,6%, 2,5% et 0,3% de la richesse créée.

Graphique 1: Répartition de la valeur ajoutée brute totale par secteur institutionnel



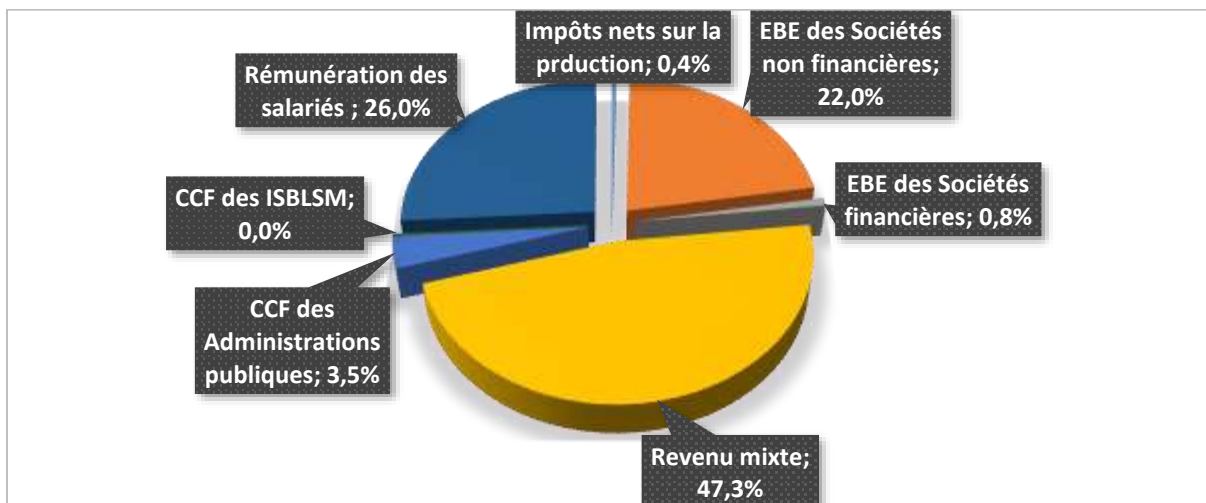
Source : ANSD, TCEI 2014-2019

1.3 Répartition de la valeur ajoutée brute

La valeur ajoutée brute se mesure par la différence entre la valeur de la production et le coût des biens et services non durables utilisés pour la réalisation de cette production (appelés consommations intermédiaires). Elle représente la contribution des facteurs au processus de production. Sa répartition sur la période 2014 – 2019 montre que le revenu mixte² des ménages représente 47,3% de la valeur ajoutée globale. La rémunération des salariés (y compris les cotisations sociales) et la rémunération du capital des sociétés non financières et financières captent respectivement 26,0% et 22,8% (dont 22,0% pour les SNF et 0,8% pour les SF). La consommation de Capital fixe (CCF) des Administrations publiques, des ISBLSM et les impôts nets des subventions sur la production représentent en moyenne 3,5%, 0,0% et 0,4% de la VAB sur la période.

² Revenu du capital et du travail des entrepreneurs de l'informel

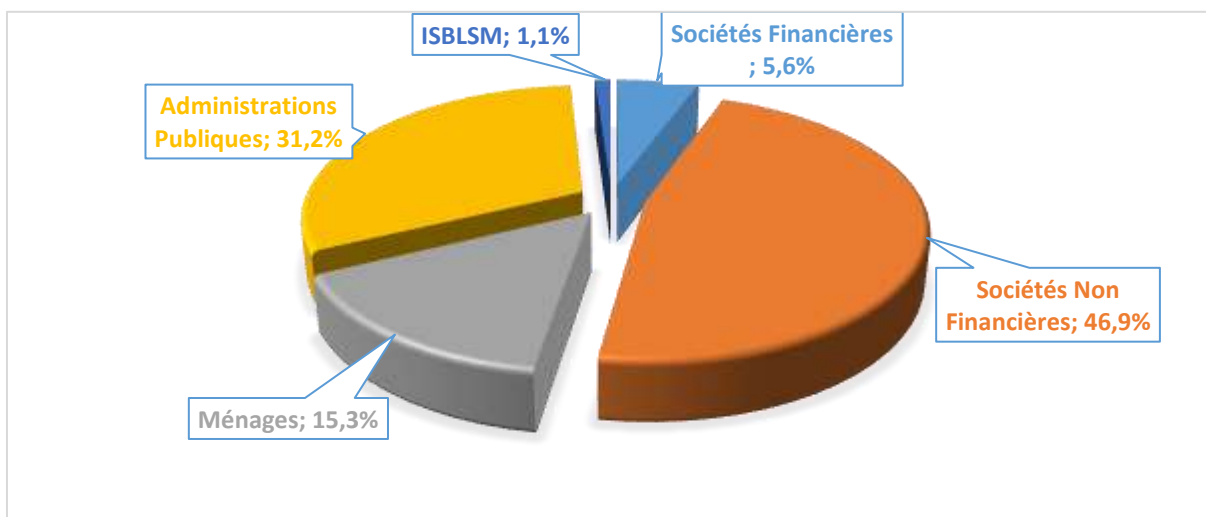
Graphique 2: Répartition de la valeur ajoutée brute



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

La rémunération des salariés est principalement versée par les sociétés non financières (46,9%), les Administrations publiques (31,2%), le secteur des ménages (15,3%), les sociétés financières (5,6%) et les ISBLSM (1,1%). Elle est reçue par les ménages (99,0%) et le reste du monde (1,0%).

Graphique 3: Part des secteurs institutionnels dans les salaires versés



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

1.4 Le revenu et l'épargne

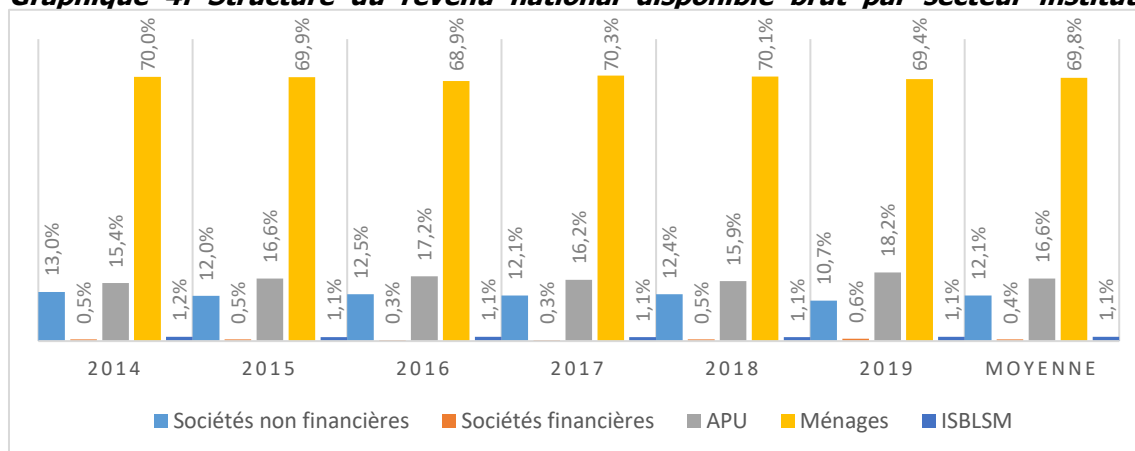
Le revenu national brut (RNB), qui représente l'ensemble des revenus primaires³ des résidents de l'économie, est passé de 9 584,4 milliards de FCFA en 2014 à 13 307,1 milliards de FCFA en 2019, soit une amélioration de 38,8%. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du PIB nominal, qui a enregistré une évolution de 40,3% entre 2014 et 2019.

La structure des revenus primaires est caractérisée par une dominance des revenus des ménages (70,1%), des sociétés non financières (15,7%) et des Administrations publiques (13,2%). Ce poids des ménages résulte du fait, qu'en plus des revenus mixtes tirés des activités informelles, ils reçoivent également des revenus du travail provenant des entreprises formelles, des Administrations et du reste du monde (pour un montant variant entre 2 314,6 milliards de FCFA en 2014 et 3 330,3 milliards de FCFA en 2019). De plus, des revenus nets de la propriété notamment sous forme de dividendes et d'intérêts (272,9 milliards de FCFA en moyenne sur la période 2014-2019) leur sont versés.

S'agissant des APU, leurs revenus primaires proviennent essentiellement des impôts sur la production et les importations, des dividendes et des loyers d'actifs non produits tels que les revenus du domaine.

Les ménages ont également bénéficié d'importants envois de fonds provenant de la diaspora sur la période 2014-2019. Aussi, le Revenu national disponible brut (RNDB) est-il évalué à 14 549,1 milliards de FCFA en 2019, après 10 559,3 milliards de FCFA en 2014. Les secteurs institutionnels des ménages et des Administrations publiques concentrent la majorité des revenus disponibles (69,8% et 16,6% respectivement). S'en suivent les sociétés non financières (12,1%), les ISBLSM (1,1%) et les sociétés financières (0,4%).

Graphique 4: Structure du revenu national disponible brut par secteur institutionnel



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

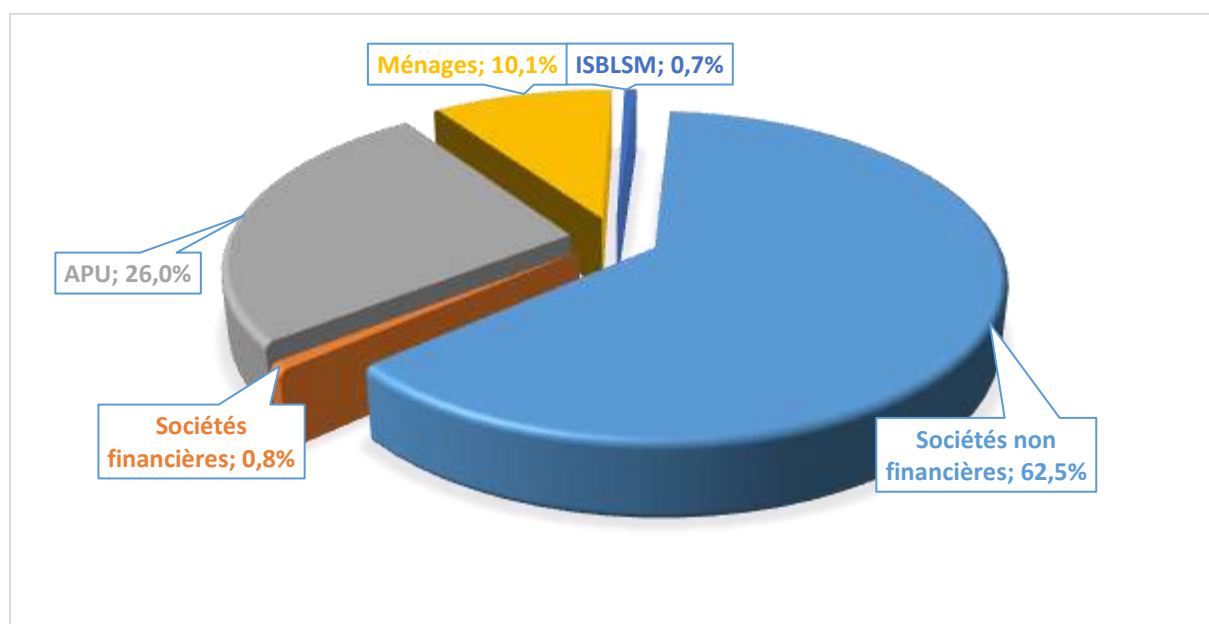
³ Revenus du travail et des investissements ainsi que les impôts nets de subventions sur la production

L'économie sénégalaise est également caractérisée par une forte propension moyenne à consommer. L'essentiel du revenu disponible est consacré aux dépenses de consommation finale des ménages, des APU et des ISBLSM (79,7% en moyenne sur la période 2014-2019). Il en résulte une épargne nationale brute évaluée, en moyenne, à 2 558,4 milliards de FCFA par an sur la période 2014-2019, soit un taux d'épargne de 20,3% sur la période.

1.5 L'investissement et l'autofinancement

Sur la période 2014-2019, le taux d'investissement⁴ moyen est égal à 28,6%. Les investissements réalisés par le secteur privé formel (sociétés non financières et financières) représentent 63,5% (62,5% pour les SNF et 0,8% pour les SF) du niveau global des investissements réalisés, suivi par le secteur des Administrations publiques (26,0%). Quant aux ménages, leurs investissements (logements et investissements dans le secteur informel) constituent 10,1% du niveau global. La faible part des ménages dans l'investissement global résulte de l'utilisation plus intensive de la main d'œuvre que du capital dans les unités de production informelle.

Graphique 5 : Part des secteurs institutionnels dans l'investissement de l'économie



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

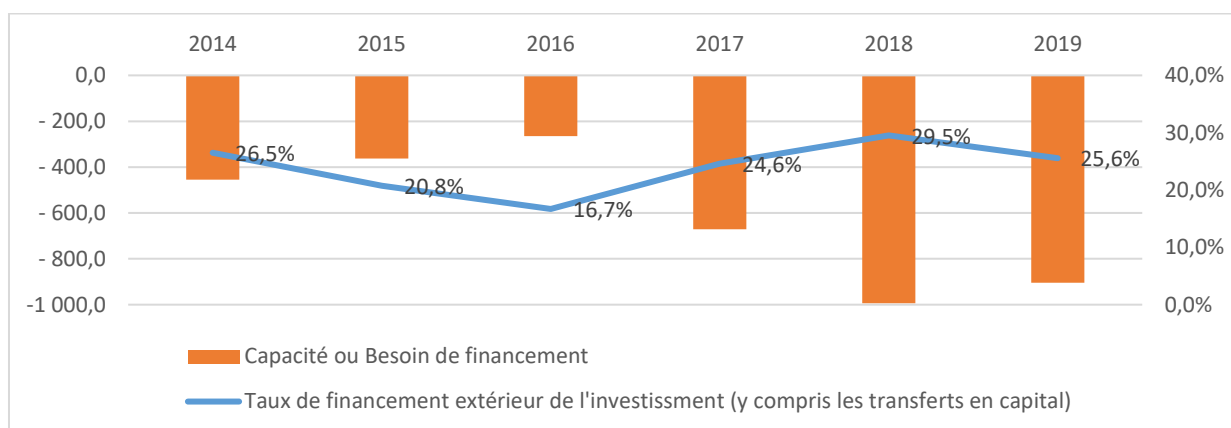
Le taux d'autofinancement de l'économie a varié entre 73,5% en 2014 et 74,4% en 2019. En particulier, celui des SNF est passé de 84,5% en 2014 à 54,7 % en 2019, soit en moyenne 74,0%.

⁴ L'investissement est la somme de la FBCF, des variations de stock et des acquisitions nettes d'objets de valeurs

1.6 Capacité de financement

La capacité ou besoin de financement indique, la situation nette de l'économie à l'égard du reste du monde. Sur la période 2014-2019, le besoin de financement du pays a beaucoup augmenté. En effet, il est passé de 454,8 milliards à 903,8 milliards de FCFA en 2019, en dépit des replis enregistrés en 2015 et en 2016 correspondant aux valeurs les plus faibles sur la période considérée (363,3 milliards de FCFA et 264,9 milliards FCFA, respectivement). Cependant, relativement au niveau d'investissement de l'économie, le recours au financement extérieur est passé de 26,5% en 2014 à 25,6% en 2019.

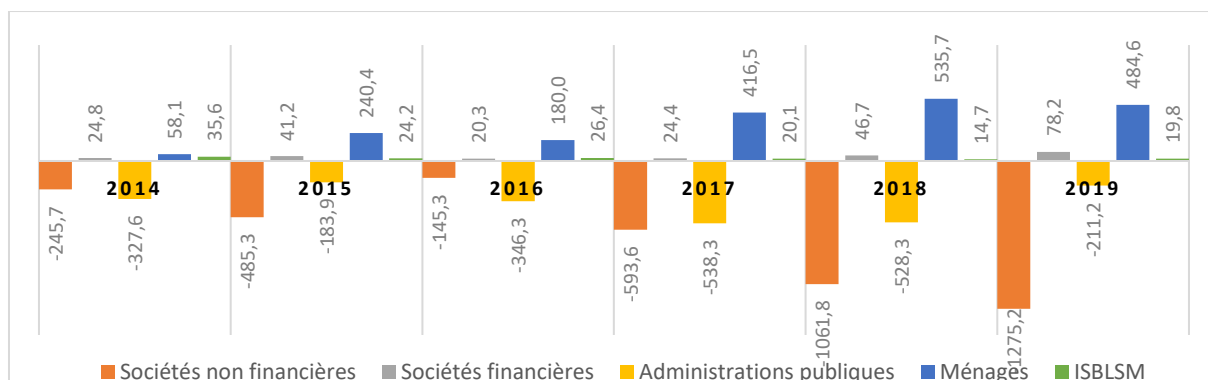
Graphique 6 : Capacité ou Besoin de financement (en milliards F CFA)



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

L'analyse de la capacité ou besoin de financement par secteur institutionnel montre que les sociétés non financières enregistrent le besoin de financement le plus élevé sur la période 2014-2019 (-634,5 milliards de FCFA en moyenne) ; suivies des Administrations publiques (-355,9 milliards FCFA). En revanche, les secteurs institutionnels des ménages, des sociétés financières et des ISBLSM, ont enregistré pendant la période sous revue, des capacités de financement qui s'établissent respectivement à 319,2 milliards FCFA, 39,3 milliards de FCFA et 23,5 milliards de FCFA en moyenne.

Graphique 7 : capacité ou besoin de financement par secteur institutionnel



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

2 ANALYSE DES COMPTES DES SECTEURS INSTITUTIONNELS

2.1 Le secteur des sociétés non financières

Le secteur des sociétés non financières est composé des unités institutionnelles dont la fonction principale est la production des biens et des services non financiers marchands. Il regroupe une partie des entreprises publiques et des entreprises privées produisant des déclarations statistiques et financières (DSF). La production des sociétés non financières est estimée à 10 315,3 milliards en 2019, soit une hausse de 40,3% par rapport à celle 2014. Sur la période sous-revue, le secteur a connu une évolution annuelle moyenne de 7,1% de la production, avec un taux record de 12,9%⁵ atteint en 2017, suivi d'une évolution de 8,8% en 2018.

L'analyse de la richesse de l'économie sénégalaise montre qu'environ 30,9% provient du secteur des sociétés non financières. A l'instar de la production, cette valeur ajoutée a connu une évolution cumulée de 40,7% au cours de la période 2014-2019 avec une évolution moyenne annuelle de 7,1%.

Tableau 2: Evolution de la production et de la valeur ajoutée des SNF sur la période 2014-2019

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Production (en mds FCFA)	7 352,2	7 730,3	8 094,9	9 136,8	9 939,5	10 315,3
Part dans la production globale	46,3%	45,9%	45,7%	46,9%	47,7%	47,3%
Production marchande	95,5%	97,0%	95,9%	95,7%	95,5%	96,3%
Production non marchande	4,5%	3,0%	4,1%	4,3%	4,5%	3,7%
Valeur ajoutée brute (en mds FCFA)	3 015,3	3 132,8	3 439,7	3 798,7	4 074,7	4 242,1
Part dans le PIB	30,9%	29,9%	30,5%	31,2%	31,8%	30,9%
Evolution						
Production		5,1%	4,7%	12,9%	8,8%	3,8%
Valeur ajoutée		3,9%	9,8%	10,4%	7,3%	4,1%

Source : ANSD, TCEI 2014-2019

L'analyse du tableau 3 ci-dessous fait ressortir la partie de la richesse générée qui est utilisée pour rémunérer le facteur travail. Sur la période considérée, les rémunérations des salariés représentent environ 35,6% de la valeur ajoutée et sont passées de 1 022,5 milliards de FCFA en 2014 à 1 590,6 milliards de FCFA en 2019. Les salaires et les traitements bruts constituent, environ, les 91,8% des rémunérations et les cotisations sociales à la charge des employeurs représentent 8,2% de celles-ci.

⁵ Voir note d'analyse des comptes nationaux pour une analyse en profondeur

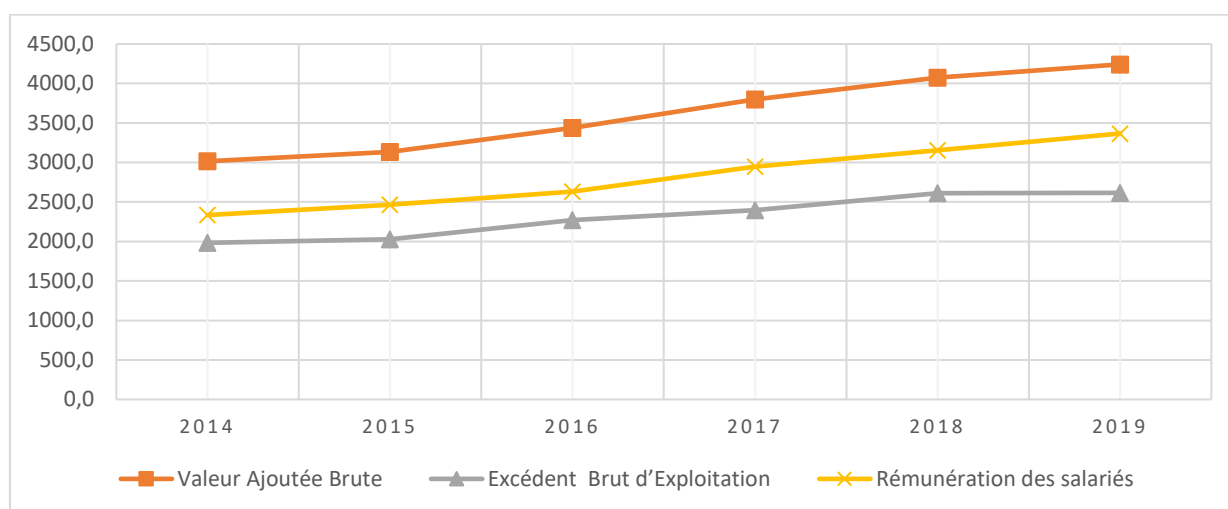
Tableau 3: Evolution des effectifs et de la rémunération des salariés (en milliards FCFA)

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Valeur ajoutée brute	3 015,3	3 132,8	3 439,7	3 798,7	4 074,7	4 242,1
Rémunération des salariés	1 022,5	1 096,6	1 178,5	1 386,3	1 474,5	1 590,6
Salaires et traitements bruts	938,4	1 012,0	1 082,6	1 276,0	1 350,4	1 447,5
Cotisations sociales employeurs	84,1	84,6	96,0	110,3	124,2	143,1
Effectifs des employés	406 971	413 652	424 069	455 967	489 795	533 471
Salariés déclarés	244 795	248 444	258 681	281 512	300 600	321 154
Salariés non déclarés	159 289	162 248	162 301	171 203	185 742	208 833
Patrons	2 887	2 960	3 087	3 252	3 453	3 484

Source : ANSD, TCEI 2014-2019

La proportion la plus importante de la valeur ajoutée des sociétés non financières est constituée de l'excédent brut d'exploitation (EBE). En effet, sur la période 2014-2019, le taux de marge (EBE/VA) se situe autour de 64,2% contre 35,6% pour les salaires et 0,2% pour les impôts nets de subventions sur la production.

Graphique 8: évolution de la VA de l'EBE et des Salaires des SNF (en milliards de FCFA)

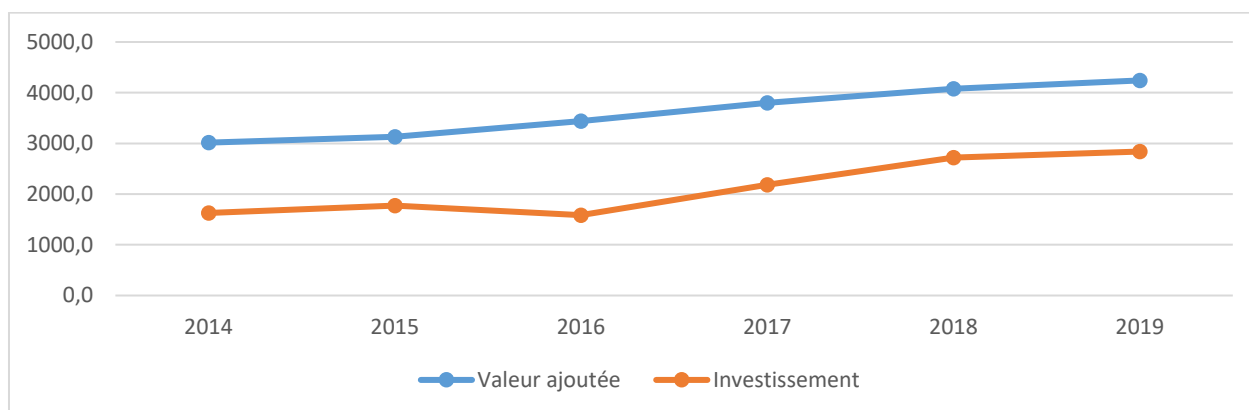


Source : ANSD, TCEI 2014-2019

Les intérêts reçus par les sociétés non financières sont passés de 87,7 milliards de FCFA en 2014 à 134,4 milliards de FCFA en 2019 alors que ceux versés ont évolué de 117,8 milliards de FCFA en 2014 à 284,8 milliards de FCFA en 2019.

Parrallèlement, les dividendes reçus par les sociétés non financières s'estiment à 90,1 milliards de FCFA en 2014 contre 447,3 milliards de FCFA de dividendes versés. En 2019, les montants sont passés, respectivement, à 298,9 milliards de FCFA (dividendes reçus) et 712,2 milliards de FCFA (dividendes versés).

Graphique 9: Evolution de la valeur ajoutée et de l'investissement des SNF (en milliards de FCFA)



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

L'investissement des sociétés non financières a suivi une tendance haussière sur la période de 2014 à 2019 en passant de 1 628,6 milliards de FCFA à 2 839,3 milliards de FCFA. Cette bonne tenue de l'investissement au cours de cette période peut être expliquée par les dépenses importantes des sociétés minières, de télécommunications, des bâtiments et travaux publics dans l'économie. Cependant, un repli de l'investissement des SNF a été noté en 2016. En moyenne, le taux d'investissement des SNF est ressorti à 58,0% durant la période de 2014 à 2019.

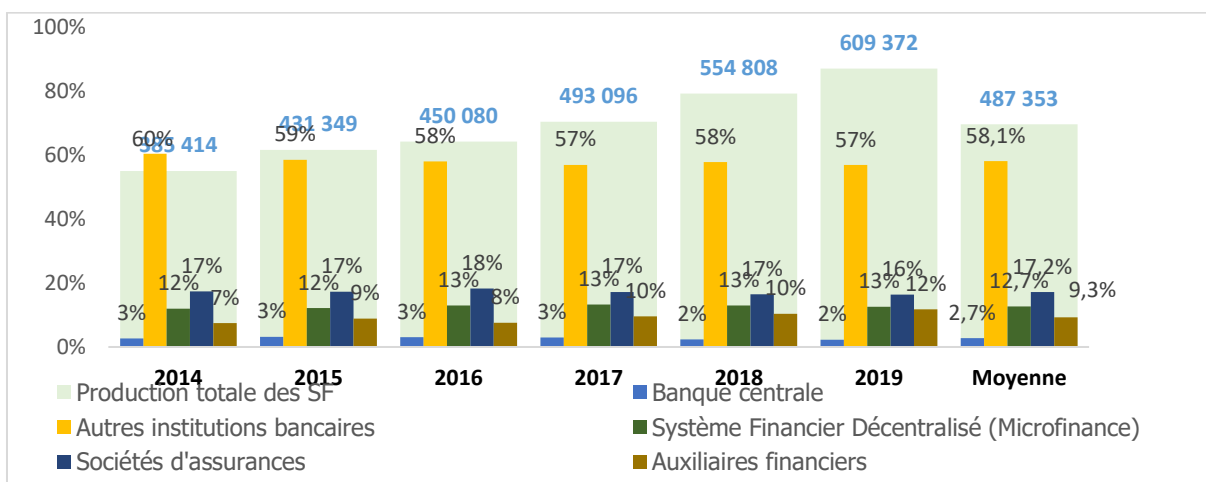
Le taux d'autofinancement est passé de 84,5% en 2014 à 54,7% en 2019. Il s'évalue en moyenne à 74,0% sur la période 2014 - 2019. Les transferts en capital reçus ne permettent pas de couvrir le complément des niveaux d'investissement des SNF, d'où la persistance de leurs besoins de financement qui s'est établi en moyenne à -634,5 milliards entre 2014 et 2019.

2.2 Le secteur des sociétés financières (SF)

Ce secteur comprend les banques et établissements financiers (y compris la Direction nationale de la BCEAO pour le Sénégal), les sociétés d'assurances, les systèmes financiers décentralisés (SFD) qui évoluent dans la microfinance et les auxiliaires financiers et d'assurance.

Les banques et établissements financiers réalisent la plus grande partie de la production du secteur financier avec 58,1% en moyenne sur la période 2014-2019. Elles sont suivies des sociétés d'assurance (17,2% en moyenne), du sous-secteur de la microfinance (12,7%) et des auxiliaires financiers et d'assurance (9,3%).

Graphique 10: Répartition de la production des sociétés financières par sous-secteur

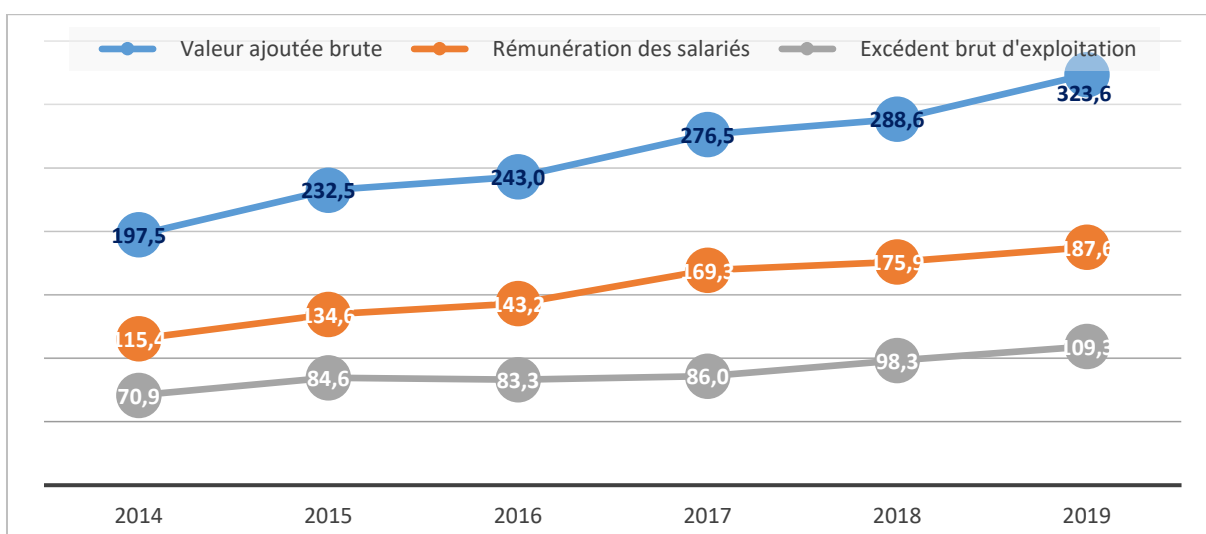


Source : ANSD, TCEI 2014-2019

La valeur ajoutée des sociétés financières a enregistré une tendance haussière entre 2014 et 2019 en passant de 197,5 milliards de FCFA à 323,6 milliards FCFA, avec une évolution moyenne annuelle de 10,5% sur la période. Cette progression est en liaison avec le dynamisme du secteur bancaire dont la production a enregistré un accroissement annuel moyen de 8,6% durant cette période. En outre, la production des sociétés de microfinance (SFD) est passée de 46,3 milliards de FCFA en 2014 à 77,0 milliards de FCFA en 2019.

La rémunération des salariés des sociétés financières s'est également accrue durant la période sous revue en passant de 115,4 milliards de FCFA en 2014 à 187,6 milliards de FCFA en 2019. L'excédent brut d'exploitation dégagé par les SF a aussi enregistré une tendance haussière durant la période 2014-2019 (70,9 milliards de FCFA en 2014 à 109,3 milliards de FCFA en 2019) avec un léger repli en 2016 (83,3 milliards FCFA).

Graphique 11 : Evolution de quelques agrégats des Sociétés financières (en milliards FCFA)



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

Sur la période 2014-2019, l'épargne des sociétés financières est évaluée en moyenne à 55,9 milliards de FCFA par an. Cette épargne a permis de prendre en charge les investissements réalisés par ces sociétés et qui se sont établis, en moyenne, à 25,0 milliards de FCFA sur la même période.

2.3 Le secteur des Administrations publiques

Le secteur des Administrations publiques comprend les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et services non marchands destinés à la collectivité et à redistribuer le revenu et la richesse. Outre l'Administration centrale et les collectivités locales, le secteur des APU comprend les organismes de sécurité sociale, les Organismes Divers d'Administration centrale (Ecoles nationales, Universités, Instituts publics de recherche, etc.).

Le secteur des Administrations publiques est marqué, sur la période 2014-2019, par la mise en œuvre du premier plan quinquennal du Plan Sénégal émergent (PSE), à travers des réformes structurelles clés et l'exécution des projets et programmes déclinés dans le Plan d'action prioritaire.

La réforme fiscale, marquée par l'entrée en vigueur du Code général des impôts 2013, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement du contrôle fiscal ont permis une forte mobilisation des ressources avec une évolution moyenne annuelle de 10,4% des recettes fiscales (de 8,9% des impôts sur la production et les importations et de 13,8% des impôts sur le revenu et le patrimoine). Malgré ce dynamisme, le taux de pression fiscale demeure en deçà de la norme communautaire fixée à 20%. Dans le même temps, les subventions ont varié entre 153,0 milliards de FCFA en 2014 à 209,5 milliards de FCFA en 2019.

Tableau 4: évolution des recettes fiscales (en milliards FCFA) et du taux de pression fiscale sur la période 2014-2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Impôts sur produits	1 074,6	1 166,3	1 205,8	1 294,6	1 349,8	1 617,6
Autres Impôts sur la production	78,0	78,1	79,1	88,6	60,8	126,5
Impôts courants sur les revenus et le capital	452,9	507,1	573,3	645,9	697,0	858,8
Cotisations sociales reçues par les APU	178,2	158,5	207,1	239,8	262,6	298,1
PIB	9775,0	10 508,7	11 283,4	12 191,8	12840,1	13712,7
Taux de pression fiscale	16,4%	16,7%	16,5%	16,6%	16,4%	19,0%
Taux de prélèvements obligatoires	18,2%	18,2%	18,3%	18,6%	18,5%	21,2%

Source : ANSD, TCEI 2014-2019

En termes de cotisations sociales, une bonne dynamique est constatée à partir de 2015 sur celles recouvrées par la CSS, l'IPRES et le FNR avec une augmentation moyenne annuelle de 17,4%. Ce qui fait passer le taux de prélèvement obligatoire (fiscal et social) de 18,2% en 2014 à 21,2% du PIB en 2019.

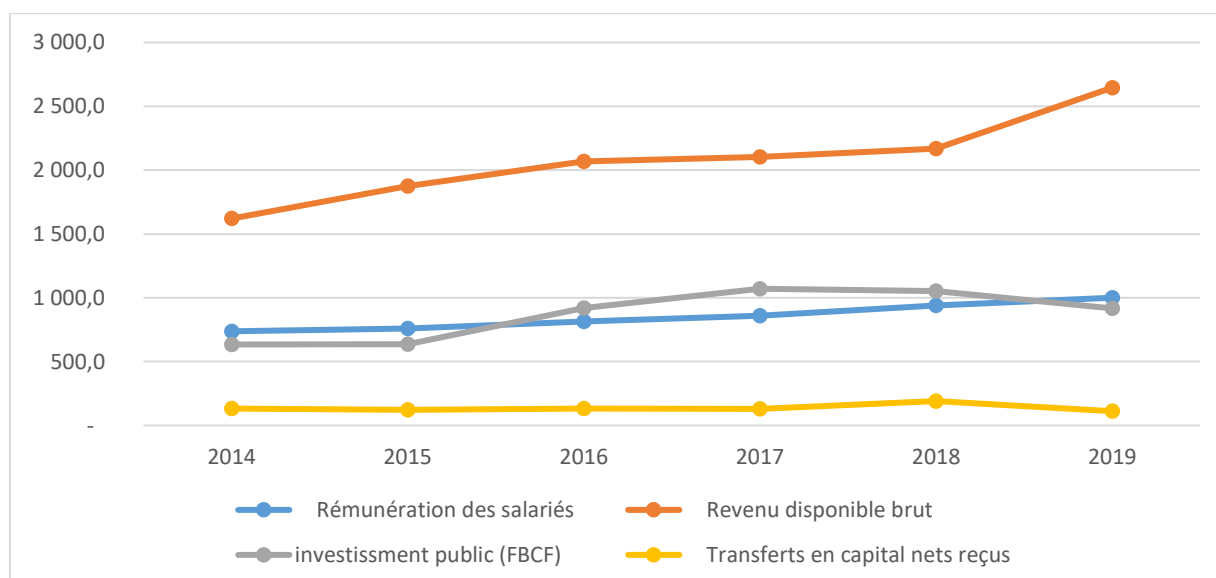
Dans le même temps, des efforts de rationalisation et de maîtrise des charges de fonctionnement sont consentis par l'administration. Les dépenses de fonctionnement (consommations intermédiaires effectuées en biens et services) du service public ont connu une évolution erratique passant de 411,4 milliards en 2014 à 505,6 milliards en 2019.

Les charges salariales, quant à elles, ont augmenté de manière soutenue sur la même période (6,3% en moyenne). Toutefois, le ratio masse salariale sur recettes fiscales s'est réduit en passant de 46,0% en 2014 à 42,4% en 2017 avant de se relever à 44,6% en 2018, sous l'effet de l'augmentation de la rémunération du personnel de l'éducation et de la santé et de l'apurement progressif des rappels, puis il est passé à 38,5% en 2019. Les intérêts sur la dette publique ont plus que doublé sur la période sous-revue avec une augmentation moyenne de 18,9% par an.

Le revenu disponible brut des Administrations publiques enregistre des fluctuations sur la période et s'établit à 2 646,1 milliards de FCFA en 2019. Au même moment, les dépenses de consommation finale collective et individuelle à la charge des Administrations publiques ont enregistré une progression annuelle moyenne de 6,2%.

La FBCF des APU s'est accrue, en moyenne, de 9,4% par an et le taux d'autofinancement de l'investissement public par l'épargne brute des APU s'élève à 43,9% en 2019. Globalement, le besoin de financement des Administrations publiques est ressorti en moyenne à 355,9 milliards de FCFA par an sur la période sous revue, soit 3,0% du PIB.

Graphique 12: Evolution de quelques agrégats des APU (en milliards FCFA)



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

2.4 Le secteur des ménages

Le secteur des ménages occupe une place centrale dans l'économie sénégalaise en raison de l'importance de la valeur ajoutée qu'il génère, de la demande de produits de consommation qu'il adresse aux producteurs et importateurs et de l'épargne qu'il mobilise pour le financement des investissements.

La valeur ajoutée brute du secteur des ménages (secteur informel et ménages purs) est passée de 4 532,2 milliards de FCFA en 2014 à 6 232,2 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement annuel moyen de 6,2% sur la période sous revue.

Les salaires versés par le secteur des ménages représentent en moyenne 7,7% de leur valeur ajoutée. Ce faible poids des salaires s'explique par le fait que plus de 30% des travailleurs du secteur informel sont composés d'aides familiaux. Par ailleurs, les chefs d'unités de production informelles ne déclarent pas souvent le revenu qu'ils devraient recevoir eux-mêmes.

Les revenus nets de la propriété reçus par les ménages se sont établis en moyenne à 220 milliards de FCFA sur la période 2014-2019 et sont principalement composés des revenus distribués par les sociétés (dividendes) et d'intérêts. Les transferts courants (hors prestations sociales) constituent une des principales sources de revenus des ménages. Sur la période sous revue, ils ont atteint en moyenne 1 080,8 milliards de FCFA, en termes nets. L'importance de ces transferts s'explique essentiellement par les montants élevés des envois de fonds reçus de la diaspora sénégalaise.

Aussi, le revenu disponible des ménages est-t-il passé de 7 389,7 milliards de FCFA en 2014 à 10 101,5 milliards de FCFA en 2019. Quant au revenu disponible annuel par habitant, il s'est établi à 623 198 FCFA en 2019 contre 530 649 FCFA en 2014.

Le revenu disponible des ménages est notamment utilisé pour couvrir leurs dépenses de consommation finale. Ces dernières ont enregistré une progression continue entre 2014 et 2019 en passant de 7 180,7 milliards de FCFA en 2014 à 9 116,5 milliards de FCFA en 2019. En moyenne, la consommation finale des ménages représente 93,7% de leur revenu disponible, sur la période sous-revue.

Quant à leur épargne, elle est évaluée à 576,3 milliards de FCFA, en moyenne, sur la période 2014-2019, soit 6,3% de leur revenu disponible. Cette épargne a totalement couvert les dépenses d'investissement de ce secteur entre 2014 et 2019 permettant ainsi aux ménages de dégager une capacité de financement continue durant cette période passant de 58,1 milliards de FCFA en 2014 à 484,6 milliards de FCFA en 2019.

2.5 Le secteur des ISBLSM

Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources proviennent

principalement des contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages, des versements provenant des Administrations publiques et du reste du monde, ainsi que d'autres transferts.

Le secteur des ISBLSM contribue le moins à la création de richesse dans l'économie sénégalaise. En effet entre 2014 et 2018, la part des ISBLSM représente moins de 1% de la valeur ajoutée globale créée.

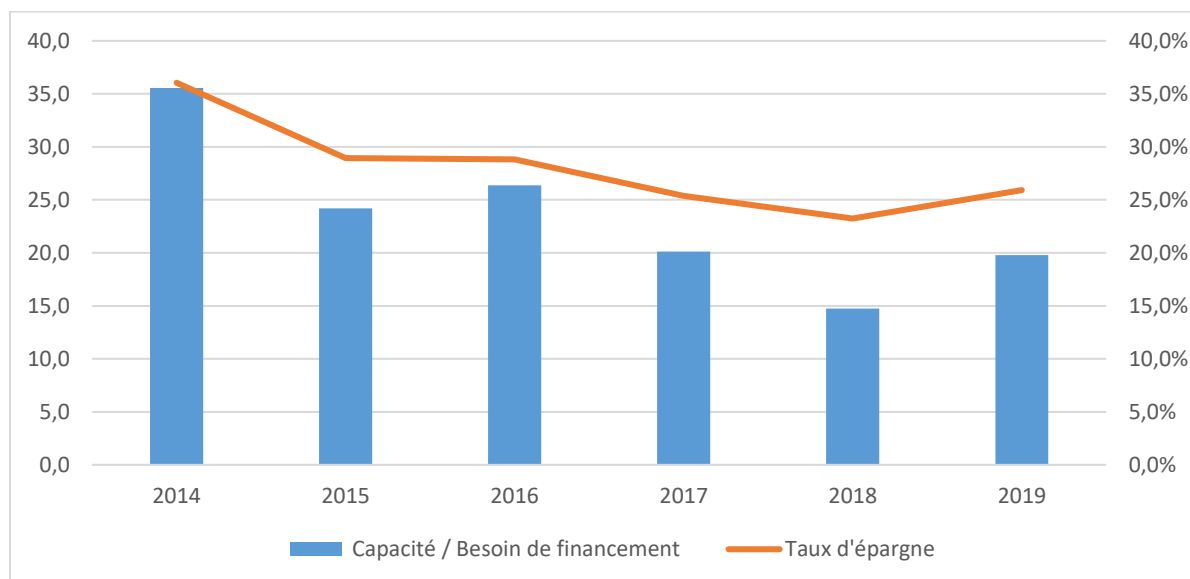
Néanmoins, la valeur ajoutée des ISBLSM s'est accrue entre 2014 et 2019 passant de 29,7 milliards à 35,1 milliards FCFA. Cette richesse est principalement distribuée sous forme de rémunérations salariales (90,6%) dont 85,8% représentent les salaires bruts des travailleurs et 4,8%, les cotisations sociales à la charge des employeurs.

Les autres revenus nets affichent une valeur moyenne de 134,9 milliards de FCFA sur lesquels les transferts courants nets représentent 95,9% et les revenus nets de la propriété, 4,1% sur la période 2014-2019.

L'investissement des ISBLSM a évolué de façon remarquable entre 2014 et 2019. En effet, le taux d'investissement est passé de 51,7% en 2014 à 85,7% en 2019.

Sur la période sous revue, le taux d'épargne des ISBLSM s'établit en moyenne à 28,1%. Toutefois, ce taux a évolué à la baisse entre 2014 et 2018 (36,0% en 2014 à 23,2% en 2018) avant de rebondir à 25,9% en 2019. Cette part importante du revenu épargnée confère au secteur des ISBLSM une capacité de financement moyenne de 23,5 milliards entre 2014 et 2019. Cependant, cette capacité de financement des ISBLSM enregistre une tendance baissière sur la période sous-revue, en dépit de la timide hausse observée en 2016 et 2019.

Graphique 13: Evolution de quelques agrégats du secteur des ISBLSM



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

2.6 Les opérations avec l'extérieur

Les échanges extérieurs de biens et services se sont consolidés sur la période 2014-2019, avec un taux d'ouverture qui est passé de 29,2% à 32,1% sur cette période. Cependant, un taux d'ouverture de 27,1% a été enregistré en 2016, correspondant au niveau le plus faible enregistré durant la période considérée.

L'analyse des importations de biens et services montre une dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. En effet, les importations de biens et services sont passées de 3 583,9 en 2014 à 5 382,6 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse cumulée de 50,2%. De plus, le taux de pénétration des importations est, en moyenne, de 22,7% sur la période 2014-2019. Les importations de biens et services rapportées au PIB sont passées de 36,7% en 2014 à 39,3% en 2019, en dépit des replis observés de la propension moyenne à importer en 2015 et en 2016, respectivement, de 35,4% et 32,5%. Cette situation témoigne d'une demande intérieure relativement forte et d'un fort besoin en investissement public et en consommation.

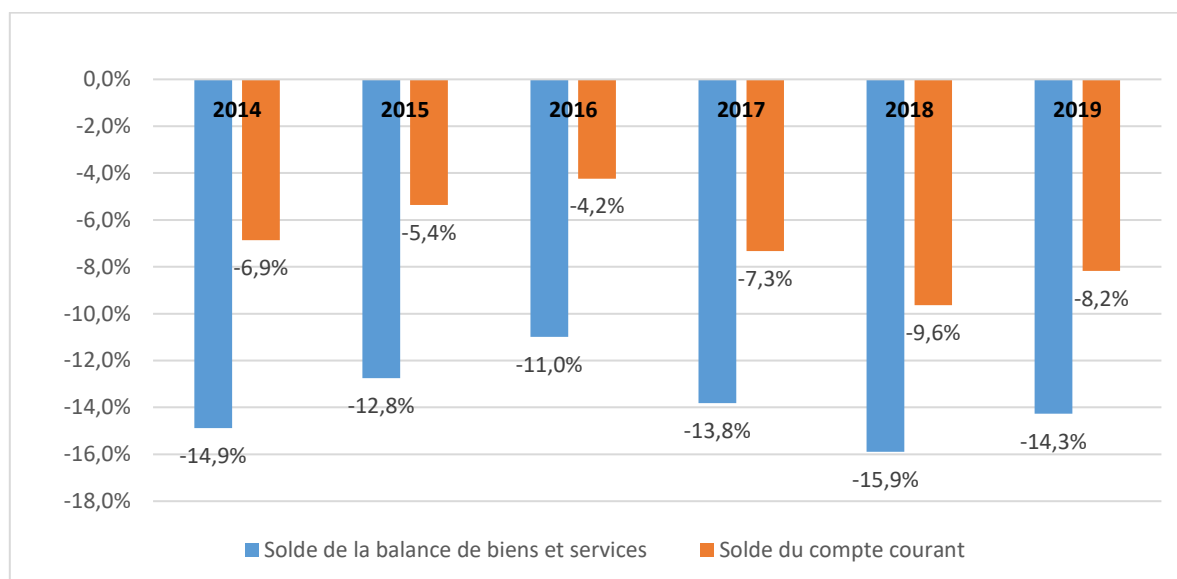
S'agissant des exportations de biens et services rapportées au PIB, elles sont passées de 21,8% à 25,0% sur la période 2014-2019. Toutefois, elles ont enregistré une baisse en 2016 et en 2017 (21,6% et 22,0% respectivement).

Le solde de la balance des biens et services du Sénégal est déficitaire sur la période sous revue. Toutefois, ce déficit s'est réduit en 2015 et en 2016. Cette évolution des échanges extérieurs, durant les deux années, a été favorisée par la hausse des exportations de certains biens et services parmi lesquels le ciment en 2015, les produits de la pêche, l'or, l'acide phosphorique, l'arachide et quelques services comme ceux des télécommunications.

En revanche, le solde de la balance des biens et services s'est dégradé sur la période 2017-2019. Ce déséquilibre accru est dû, entre autres, à la hausse des importations de produits pétroliers, de céréales (riz et blé) et d'équipements (électriques, électronique, véhicules et composants). Au même moment, les exportations d'arachide, d'acide phosphorique et de produits de la pêche ont fortement diminué.

Sur la période 2014-2019, le déficit du compte courant s'est réduit jusqu'en 2016, passant de -6,9% du PIB (soit - 670,8 milliards FCFA) en 2014 à -4,2% (soit - 477,7 milliards FCFA) en 2016 et s'est creusé à partir de 2017 en passant de -7,3% en 2017 à -9,6% en 2018. Néanmoins, une réduction de 8,2% a été notée en 2019.

Graphique 14: Evolutions des soldes de transaction avec le reste du monde (%PIB)



Source : ANSD, TCEI 2014-2019

CONCLUSION

La réalisation des comptes économiques intégrés a permis de mesurer la contribution des différents secteurs institutionnels à la création de richesse mais surtout d'évaluer la distribution et la redistribution des revenus, d'une part, entre les secteurs institutionnels et, d'autre part, entre l'économie nationale et le reste du monde.

A ce titre, elle a contribué à élargir la panoplie des indicateurs macroéconomiques mis à la disposition des différents utilisateurs.

L'analyse des résultats fait ressortir une prédominance du secteur des ménages (y compris les unités de production informelles) dans la création de valeur ajoutée (51,4% de la valeur ajoutée globale de l'économie sur la période 2014-2019). Il est suivi par les sociétés non financières (34,2%), les Administrations publiques (11,6%), les sociétés financières (2,5%) et les ISBLSM (0,3%).

Le Revenu national brut (RNB) est resté en deçà du niveau du PIB sur toute la période 2014-2019. Il est passé de 9 584,6 milliards de FCFA en 2014 à 13 307,1 milliards de FCFA en 2019. Cette situation s'explique par le fait que les revenus du travail et des investissements distribués par l'économie nationale à des agents économiques non-résidents sont supérieurs à ceux reçus par l'économie nationale en provenance du Reste du monde. L'essentiel du RNB est détenu par le secteur des ménages (70,1% en moyenne), suivi des sociétés non financières (15,7%) et des Administrations publiques (13,2%).

Le Sénégal reçoit d'importants envois de fonds des « Sénégalais de l'extérieur » au profit du secteur institutionnel des ménages. A cet égard, le revenu national disponible brut (RNDB) est passé de 10 559,3 milliards en 2014 à 14 549,1 milliards en 2019.

L'épargne nationale s'est établie à 2 558,4 milliards, en moyenne sur la période 2014-2019, soit 20,3% du revenu national brut disponible.

Annexe 1 : glossaire

Actifs : les *actifs* sont des réserves de valeurs représentant un avantage ou une série d'avantages revenant au propriétaire économique du fait de la détention ou de l'utilisation d'un bien pendant une période déterminée (SCN 2008 3.5). Ils sont constitués des biens corporels ou incorporels servant de réserve de valeur qui appartiennent, individuellement ou collectivement, à des unités institutionnelles et dont la détention ou l'utilisation au cours d'une période déterminée peut procurer des avantages économiques à leurs propriétaires (les avantages économiques correspondent aux revenus primaires découlant de l'utilisation de l'actif et au montant qui pourrait être obtenu en le cédant ou en le liquidant, montant qui inclut les éventuels gains ou pertes de détention).

Actifs corporels non produits : par actifs corporels non produits, il faut entendre des actifs naturels - terrains, gisements, ressources biologiques non cultivées et réserves d'eau - dont la propriété peut être établie et transférée.

Actifs fixes : les actifs fixes sont des actifs corporels ou incorporels issus du processus de production, qui sont eux-mêmes utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant plus d'un an.

Actifs non financiers : les actifs non financiers sont les biens corporels ou incorporels qui appartiennent, individuellement ou collectivement, à des unités institutionnelles et dont la détention ou l'utilisation au cours d'une période déterminée peut procurer des avantages économiques à leurs propriétaires ; ils comprennent les actifs corporels produits et non produits, ainsi que la majeure partie des actifs incorporels pour lesquels aucun passif correspondant n'est enregistré.

Administrations publiques (comme unités institutionnelles) : le secteur des *administrations publiques* comprend des unités institutionnelles qui, en plus des tâches qu'elles assument quant à la mise en œuvre des politiques publiques et à la régulation de la vie économique, produisent pour l'essentiel des services (et parfois des biens) non marchands destinés à la consommation individuelle ou collective, et qui redistribuent le revenu et la richesse.

Aides à l'investissement : les *aides à l'investissement* sont des transferts en capital, effectués en espèces ou en nature, par des administrations publiques à d'autres unités institutionnelles résidentes ou non résidentes pour financer, en partie ou en totalité, les coûts de leurs acquisitions d'actifs fixes.

Autres impôts courants : les *autres impôts courants* comprennent les impôts courants sur le capital et les impôts courants divers.

Autres impôts sur la production : les *autres impôts sur la production* comprennent les impôts, autres que ceux engendrés directement par l'exercice même d'une activité de production ; ils comprennent essentiellement les impôts courants sur le travail ou le capital employé dans l'entreprise, comme les impôts sur les salaires ou les impôts courants sur les véhicules ou les bâtiments.

Autres impôts sur le revenu n.c.a : les *autres impôts sur le revenu n.c.a.* comprennent les impôts sur les revenus non classés ailleurs comme impôts sur le revenu des individus ou des ménages, impôts sur le revenu des sociétés, impôts sur les gains en capital ou impôts sur les gains provenant des loteries ou des jeux.

Autres transferts courants : les *autres transferts courants* comprennent les primes et les indemnités nettes d'assurance-dommages, les transferts courants entre différents types de services des administrations publiques, généralement situés à des niveaux différents d'administration, ainsi qu'entre des administrations publiques nationales et des administrations publiques étrangères et d'autres transferts courants, comme ceux qui se produisent entre ménages.

Autres transferts en capital : les *autres transferts en capital* comprennent tous les transferts en capital, à l'exclusion des impôts en capital et des aides à l'investissement ; ils comprennent, entre autres, les annulations de dettes effectuées par accord réciproque entre créanciers et débiteurs.

Auxiliaires financiers : les *auxiliaires financiers* comprennent toutes les sociétés et quasi-sociétés résidentes qui sont principalement engagées dans des activités qui se rapportent de près à l'intermédiation financière, mais qui ne jouent pas elles-mêmes un rôle d'intermédiaire financier.

Bénéfices réinvestis d'investissement direct étranger : les *bénéfices réinvestis d'investissement direct étranger* comprennent les bénéfices non distribués de l'entreprise d'investissement direct étranger ; ils sont traités comme s'ils étaient distribués et transférés aux investisseurs directs étrangers proportionnellement à leur participation dans le capital de l'entreprise, pour être ensuite réinvestis par eux dans l'entreprise.

Capacité de financement : la *capacité de financement* est le montant net dont dispose une unité ou un secteur pour financer, directement ou indirectement, d'autres unités ou d'autres secteurs ; c'est le solde du compte de capital et il est défini comme : (l'épargne nette plus les transferts en capital à recevoir moins les transferts en capital à payer) *moins* (la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs non financiers, moins la consommation de capital fixe) ; une capacité de financement négative est également appelée "besoin de financement".

Consommation de capital fixe : la *consommation de capital fixe* représente la réduction de la valeur des actifs fixes utilisés dans la production au cours de la période comptable, qui résulte de la détérioration physique, de l'obsolescence normale ou des dommages accidentels normaux.

Consommation finale effective des administrations publiques : la *consommation finale effective des administrations publiques* est mesurée par la valeur des services de consommation collectifs (par opposition aux services de consommation individuels) fournis par les administrations publiques à la collectivité ou à d'importants sous-ensembles de la collectivité ; elle se déduit de leur dépense de consommation finale en soustrayant la valeur des transferts sociaux en nature à payer.

Consommation finale effective des ISBLSM : il n'y a pas de *consommation finale effective des ISBLSM* parce que, en pratique, la plupart de leurs services sont individuels par nature et, donc, pour simplifier, tous les services des ISBLSM sont traités comme individuels, par convention (comme des transferts sociaux en nature).

Consommation finale effective des ménages : la *consommation finale effective des ménages* vise à mesurer la valeur des biens et des services de consommation acquis par les ménages, qu'ils aient été achetés ou transférés par des administrations

publiques ou des ISBLSM, et utilisés par eux pour la satisfaction de leurs besoins ; elle se déduit de leur dépense de consommation finale en ajoutant les transferts sociaux en nature à recevoir.

Consommation finale totale : la *consommation finale totale* est la valeur totale de toutes les dépenses en biens et en services de consommation individuels et collectifs supportées par les ménages résidents, les ISBLSM résidentes, et les administrations publiques ; elle peut aussi être définie en termes de consommation finale effective, comme la valeur de tous les biens et services individuels acquis par les ménages résidents, plus la valeur des services collectifs fournis par les administrations publiques à la collectivité ou à d'importants sous-ensembles de la collectivité.

Consommation individuelle Effective : la *consommation individuelle effective* est mesurée par la valeur totale de la dépense de consommation finale des ménages, la dépense de consommation finale des ISBLSM et la dépense des administrations publiques en biens et en services de consommation individuels.

Cotisations sociales : les *cotisations sociales* sont des paiements effectifs ou imputés à des régimes d'assurance sociale afin de garantir le droit à des prestations d'assurance sociale.

Cotisations sociales à la charge des employeurs : les *cotisations sociales à la charge des employeurs* sont des paiements effectués par les employeurs dans l'intention de garantir aux salariés le droit à des prestations sociales lorsque surviennent certains événements ou que sont réunies certaines circonstances, qui sont susceptibles d'affecter négativement le revenu ou le bien-être des salariés : maladie, accident, licenciement, retraite, etc.

Cotisations sociales à la charge des salariés : les *cotisations sociales à la charge des salariés* sont des sommes payées par les salariés aux organismes de sécurité sociale et aux régimes privés d'assurance sociale avec constitution de réserves.

Cotisations sociales effectives : les *cotisations sociales effectives* comprennent les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs, les cotisations sociales effectives à la charge des salariés, les cotisations sociales des travailleurs indépendants

et des personnes n'occupant pas d'emploi. (Voir aussi « contributions sociales imputées »).

Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs : les *cotisations sociales effectives à la charge des employeurs* sont des sommes que paient, au bénéfice de leurs salariés, les employeurs aux administrations de sécurité sociale, aux entreprises d'assurance ou à d'autres unités institutionnelles responsables de l'administration et de la gestion des régimes d'assurance sociale.

Cotisations sociales imputées : les *cotisations sociales* sont *imputées* lorsque les employeurs fournissent eux-mêmes des prestations sociales directes à leurs salariés, à leurs anciens salariés ou aux personnes à leur charge ; ils le font en puisant sur leurs propres ressources, sans passer par l'intermédiaire d'une entreprise d'assurance ou d'un fonds de pension autonome, et sans créer à cet effet un fonds spécial ou une réserve distincte ; les cotisations imputées sont d'une valeur égale au montant des cotisations sociales qui seraient nécessaires pour garantir les droits - acquis de facto - aux prestations sociales qu'ils ont accumulées.

Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs : les *cotisations sociales imputées à la charge des employeurs* sont des sommes, d'une valeur égale au montant des cotisations sociales qui seraient nécessaires pour garantir les droits - acquis de facto - aux prestations sociales qu'ils ont accumulées ; il n'y a lieu d'en enregistrer que dans les cas où des prestations sociales sont fournies par des employeurs directement à leurs salariés, à leurs anciens salariés ou aux personnes à leur charge ; ils le font sur leurs propres ressources, sans passer par l'intermédiaire d'une entreprise d'assurance ou d'un fonds de pension autonome, et sans créer à cet effet un fonds spécial ou une réserve distincte.

Croissance économique : la croissance économique est définie comme l'augmentation pendant une année du produit intérieur brut en termes réels.

Dividendes : les dividendes représentent les revenus de la propriété versés aux actionnaires qui ont mis des capitaux à la disposition d'une société. L'émission d'actions constitue pour une société une façon de se procurer des capitaux autrement que par l'emprunt. Contrairement au capital emprunté, le capital-actions n'est pas à l'origine d'une créance fixe en termes monétaires, et ne permet pas aux porteurs des actions de percevoir un revenu fixe ou prédéfini.

Epargne brute : elle correspond à la fraction du revenu disponible qui n'est pas utilisé pour la dépense de consommation finale. En comptabilité nationale, elle représente le solde du compte d'utilisation du revenu disponible.

Excédent brut d'exploitation : L'excédent brut d'exploitation est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte.

Formation brute de capital fixe (FBCF) : la formation brute de capital fixe (FBCF) est constituée par les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) : Les *institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)* comprennent les ISBL qui ne sont pas contrôlées et principalement financées par les administrations publiques et qui fournissent aux ménages des biens ou des services gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs.

Impôt sur un produit : par *impôt sur un produit*, il faut entendre un impôt dû par unité d'un bien ou d'un service donné ; il peut correspondre à un montant monétaire déterminé par unité de quantité ou être calculé sous la forme d'un pourcentage déterminé du prix unitaire ou de la valeur du bien ou du service échangé.

Impôts courants divers : les *impôts courants divers* comprennent des types divers d'impôts payés périodiquement, habituellement une fois par an ; les plus courants sont les impôts de capitation, les impôts sur la dépense, les paiements effectués par les ménages pour obtenir certaines autorisations, et les impôts sur les opérations internationales.

Impôts sur le revenu : les *impôts sur le revenu* comprennent les impôts sur les revenus, les profits et les gains en capital ; ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des individus, des ménages, des ISBL ou des sociétés.

Prestations d'assistance sociale : les *prestations d'assistance sociale* sont des prestations fournies par les administrations publiques ou les ISBLSM et qui sont destinées à couvrir les mêmes types de besoins que les prestations d'assurance sociale, mais elles sont fournies en dehors d'un régime organisé d'assurance sociale, et elles ne sont pas subordonnées au versement préalable de cotisations.

Prestations d'assistance sociale en nature : les *prestations d'assistance sociale en nature* sont des transferts en nature fournis aux ménages par les administrations publiques ou par les ISBLSM qui, par nature, sont semblables aux prestations de sécurité sociale en nature, mais qui ne sont pas fournis dans le cadre d'un régime d'assurance sociale.

Prestations sociales : les *prestations sociales* sont des transferts courants que reçoivent les ménages, et qui sont destinés à pourvoir aux besoins qui surgissent à l'occasion de certains événements ou dans certaines situations, comme la maladie, le chômage, la retraite, le logement, l'éducation ou les situations familiales.

Prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature : les *prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature* se composent de toutes les prestations sociales, à l'exception des transferts sociaux en nature ; en d'autres termes, elles comprennent (a) toutes les prestations sociales en espèces - prestations d'assurance sociale et prestations d'assistance sociale - fournies par les administrations publiques, y compris les administrations de sécurité sociale, et par les ISBLSM et (b) toutes les prestations d'assurance sociale fournies dans le cadre de régimes privés d'assurance sociale, avec et sans constitution de réserves, qu'elles soient en espèces ou en nature.

Prestations sociales en nature : Les *prestations sociales en nature* se composent de (a) les remboursements de sécurité sociale, (b) les autres prestations de sécurité sociale en nature, (c) les prestations d'assistance sociale en nature ; en d'autres termes, elles sont égales aux transferts sociaux en nature à l'exception des transferts de biens et de services non marchands individuels.

Production pour usage final propre : elle est constituée de l'ensemble des biens ou services qu'une unité institutionnelle produit et conserve pour sa consommation finale ou sa formation brute de capital fixe.

Produit intérieur brut : il représente le résultat final de l'activité de production (la richesse créée ou valeur ajoutée) des unités productrices résidentes. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits.

Rémunération des salaires : La rémunération des salariés est le total des rémunérations, en espèces ou en nature, que doivent verser les entreprises aux salariés en contrepartie du travail accompli par ces derniers au cours de la période comptable.

Revenu de la propriété : le *revenu de la propriété* est le revenu que doit recevoir le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de la fourniture de fonds ou de la mise à disposition d'un actif corporel non produit, à une autre unité institutionnelle ; les intérêts, les revenus distribués des sociétés, (c'est à dire les dividendes, et les prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés), les bénéfices réinvestis d'investissement direct étranger, les revenus de la propriété attribués aux assurés, et les loyers.

Revenu disponible : le *revenu disponible* se déduit du solde des revenus primaires d'une unité ou d'un secteur institutionnel en ajoutant tous les transferts courants, à l'exception des transferts sociaux en nature, à recevoir par cette unité ou ce secteur et en soustrayant tous les transferts courants, à l'exception des transferts sociaux en nature, à payer par cette unité ou ce secteur ; il est le solde du compte de distribution secondaire du revenu.

Revenu disponible ajusté : le *revenu disponible ajusté* s'obtient à partir du revenu disponible d'une unité ou d'un secteur institutionnel en ajoutant la valeur des transferts sociaux en nature à recevoir par cette unité ou ce secteur et en soustrayant la valeur des transferts sociaux en nature à payer par cette unité ou ce secteur.

Revenu disponible ajusté brut : le *revenu disponible ajusté brut* s'obtient à partir du revenu disponible brut d'une unité ou d'un secteur institutionnel en ajoutant la

valeur des transferts sociaux en nature à recevoir par cette unité ou ce secteur et en soustrayant la valeur des transferts sociaux en nature à payer par cette unité ou ce secteur.

Revenu mixte : le *revenu mixte* est l'excédent ou le déficit issu de la production sur les activités des petites entreprises non constituées en sociétés appartenant à des ménages ; il contient implicitement un élément de rémunération pour le travail effectué par le propriétaire ou par des membres de son ménage, qui ne peut être distingué de ce qui revient au propriétaire comme entrepreneur mais exclut l'excédent d'exploitation provenant des logements occupés par leur propriétaire.

Sociétés financières : les *sociétés financières* comprennent toutes les sociétés ou quasi-sociétés résidentes engagées principalement dans l'intermédiation financière ou dans des activités d'auxiliaire financier, qui sont étroitement liées à l'intermédiation financière.

Sociétés non financières : les *sociétés non financières* sont des sociétés dont l'activité principale consiste à produire des biens ou des services non financiers marchands.

Solde de la balance des biens et services : le solde de la balance des biens et services est la différence entre la valeur des exportations et celles des importations de biens et services.

Subvention sur un produit : par *subvention sur un produit*, on entend une subvention versée par unité de bien ou de service produit ; la subvention peut consister en un montant monétaire déterminé par unité de quantité d'un bien ou d'un service ou être calculée sous la forme d'un pourcentage déterminé du prix unitaire ; elle peut également être calculée en faisant la différence entre un prix objectif donné et le prix du marché effectivement payé par l'acheteur.

Subventions sur la production : les *autres subventions sur la production* comprennent les subventions, à l'exclusion des subventions sur les produits, que les entreprises résidentes peuvent recevoir du fait de leurs activités de production (par exemple, les subventions sur les salaires ou la main-d'œuvre ou les subventions destinées à réduire la pollution).

Taux de marge : le taux de marge représente le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et de la valeur ajoutée.

Taux d'épargne : le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut

Taux d'investissement est le rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.

Transferts courants : les *transferts courants* sont tous les transferts qui ne sont pas des transferts en capital ; ils affectent directement le niveau du revenu disponible et ils devraient influencer la consommation de biens ou de services.

Transferts courants divers : les *transferts courants divers* comprennent des types très variés de transferts courants qui interviennent entre unités institutionnelles résidentes ou entre unités résidentes et non résidentes : les plus courants sont (a) les transferts courants aux ISBLSM ; (b) les transferts courants entre ménages ; (c) les amendes et les pénalités ; (d) les loteries et les paris ; (e) les paiements d'indemnités.

Transferts courants entre administrations publiques : Les *transferts courants entre administrations publiques* comprennent des transferts courants entre différents services ou entre différents sous-secteurs des administrations publiques ; ils comprennent les transferts courants entre niveaux administratifs différents, comme il s'en produit fréquemment entre les administrations centrales et les administrations d'états fédérés ou les administrations locales, et entre les administrations publiques générales et les administrations de sécurité sociale.

Transferts en capital : les *transferts en capital* sont des opérations, effectuées en espèces ou en nature, dans lesquelles la propriété d'un actif (autre que des espèces ou des stocks) est transférée d'une unité institutionnelle à une autre ou dans lesquelles des espèces sont transférées pour permettre au bénéficiaire d'acquérir un autre actif ou dans lesquelles les fonds rapportés par la cession d'un actif sont transférés.

Transferts sociaux en nature : les *transferts sociaux en nature* consistent en des biens et des services individuels fournis en tant que transferts en nature aux ménages individuels par les administrations publiques (y compris les administrations de sécurité sociale) et par les ISBLSM, que ces biens et ces services aient été achetés sur le marché ou qu'ils aient été produits sur une base non marchande par les administrations publiques et les ISBLSM ; les postes inclus sont (a) les remboursements de sécurité sociale, (b) les autres prestations de sécurité sociale en nature, (c) les prestations d'assistance sociale en nature et (d) les transferts de biens et services non marchands individuels.

Valeur ajoutée brute : la *valeur ajoutée brute* correspond à la valeur de la production diminuée de celle de la consommation intermédiaire ; elle constitue la contribution apportée au PIB par un producteur, une branche d'activité ou un secteur ; la valeur ajoutée brute est la source d'où proviennent les revenus primaires tels que les définit le SCN, et est donc reportée dans le compte de distribution primaire du revenu.

Valeur ajoutée nette : la *valeur ajoutée nette* est la valeur de la production moins les valeurs de la consommation intermédiaire et de la consommation de capital fixe.

ANNEXE 2: Tableaux de comptes par secteur institutionnel

Compte des sociétés non financières (0S1001)

En millions FCFA

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Compte de production						
	Ressources						
P.1	Production	7 352 241	7 730 312	8 094 926	9 136 765	9 939 530	10 315 333
P.11	Production marchande	7 020 554	7 498 304	7 765 155	8 746 667	9 491 137	9 931 854
P.12	Production pour usage final propre	331 687	232 008	329 771	390 098	448 393	383 479
	Emplois						
P.2	Consommation intermédiaire	4 336 952	4 597 543	4 655 257	5 338 093	5 864 821	6 073 255
B.1	Valeur ajoutée brute	3 015 289	3 132 769	3 439 669	3 798 672	4 074 709	4 242 078
	Compte d'exploitation						
	Ressources						
B.1	Valeur ajoutée brute	3 015 289	3 132 769	3 439 669	3 798 672	4 074 709	4 242 078
	Emplois						
D.1	Rémunération des salariés	1 022 461	1 096 584	1 178 521	1 386 252	1 474 544	1 590 638
D.11	Salaires et traitements bruts	938 391	1 011 996	1 082 562	1 275 984	1 350 386	1 447 501
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs	84 070	84 588	95 959	110 268	124 158	143 137
D.29	Autres impôts sur la production	52 575	48 151	46 888	51 585	35 769	77 591
D.39	Autres subventions sur la production (en moins)	-42 561	-40 734	-57 535	-36 620	-45 926	-41 586
B.2	Excédent brut d'exploitation	1 982 814	2 028 768	2 271 795	2 397 455	2 610 322	2 615 435
	Compte d'affectation des revenus primaires						
	Ressources						
B.2	Excédent brut d'exploitation	1 982 814	2 028 768	2 271 795	2 397 455	2 610 322	2 615 435
D.4	Revenus de la propriété	179 748	179 719	213 825	171 419	209 384	435 259
D.41	Intérêts	87 706	96 016	105 081	104 661	120 822	134 396
D.42	Revenus distribués des sociétés	90 070	82 162	107 276	65 238	85 966	298 922
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	43	0	130	203	900	1 092

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	1 127	1 533	1 322	1 286	1 665	752
D.45	Loyers nets des terres et redevances	802	8	16	31	31	97
	Emplois						
D.4	Revenus de la propriété	594 462	637 726	736 569	689 439	803 184	1 095 341
D.41	Intérêts	117 823	130 410	131 462	152 631	192 219	284 831
D.42	Revenus distribués des sociétés	447 263	457 509	567 376	496 115	542 454	712 164
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	16 763	18 658	18 735	22 256	34 653	46 896
D.45	Loyers	12 613	31 149	18 996	18 437	33 858	51 450
B.5	Solde brut des revenus primaires	1 568 100	1 570 761	1 749 051	1 879 435	2 016 522	1 955 353
	Compte de distribution secondaire du revenu						
	Ressources						
B.5	Solde brut des revenus primaires	1 568 100	1 570 761	1 749 051	1 879 435	2 016 522	1 955 353
D.61	Cotisations sociales	45 436	57 881	57 280	72 427	76 525	85 084
D.7	Autres transferts courants	13 007	22 663	19 768	26 350	32 165	32 650
	Emplois						
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc...	162 770	189 921	206 462	279 909	265 667	344 793
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	45 436	57 881	57 280	72 427	76 525	85 084
D.7	Autres transferts courants	42 587	54 372	62 345	60 858	86 926	88 836
B.6	Revenu disponible brut	1 375 750	1 349 131	1 500 012	1 565 018	1 696 094	1 554 374
	Compte d'utilisation du revenu						
	Ressources						
B.6	Revenu disponible brut	1 375 750	1 349 131	1 500 012	1 565 018	1 696 094	1 554 374
	Emplois						
B.8	Epargne brute	1 375 750	1 349 131	1 500 012	1 565 018	1 696 094	1 554 374
	Compte de capital						
	Ressources						
B.8	Epargne brute	1 375 750	1 349 131	1 500 012	1 565 018	1 696 094	1 554 374
D.9	Transferts en capital à recevoir	37 607	28 097	28 698	36 721	25 062	69 153
D.9	Transferts en capital à payer	0	0	0	0	0	0

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Emplois						
P.51	Formation brute de capital fixe	1 426 946	1 551 075	1 537 685	1 831 812	2 241 002	2 685 984
P.52	Variations des stocks	201 670	222 230	47 555	349 144	480 843	153 311
K.2	Acquisitions - cessions d'actifs incorporels non produits	30 455	89 202	88 797	14 409	61 142	59 421
B.9	Capacité (+) / Besoin (-) de financement	-245 714	-485 279	-145 327	-593 626	-1 061 831	-1 275 189

Compte des sociétés financières (0S1002)

En millions FCFA

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Compte de production						
	Ressources						
P.1	Production	385 414	431 349	450 080	493 096	554 808	609 372
P.11	Production marchande	375 078	417 790	436 162	478 569	541 820	595 534
P.12	Production pour usage finale propre	10 336	13 559	13 918	14 527	12 988	13 838
	Emplois						
P.2	Consommation intermédiaire	187 923	198 801	207 063	216 619	266 183	285 799
B.1	<i>Valeur ajoutée brute</i>	197 491	232 548	243 017	276 477	288 625	323 573
	Compte d'exploitation						
	Ressources						
B.1	Valeur ajoutée brute	197 491	232 548	243 017	276 477	288 625	323 573
	Emplois						
D.1	Rémunération des salariés	115 398	134 565	143 242	169 322	175 909	187 571
D.11	Salaires et traitements bruts	104 759	124 608	137 669	161 651	162 072	171 337
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs	10 639	9 957	5 573	7 671	13 837	16 234
D.29	Autres impôts sur la production	11 856	14 041	16 998	21 687	14 714	27 244
D.39	Autres subventions sur la production (en moins)	-667	-629	-516	-575	-256	-570
B.2	Excédent brut d'exploitation	70 904	84 571	83 293	86 043	98 258	109 328
	Compte d'affectation des revenus primaires						
	Ressources						
B.2	Excédent brut d'exploitation	70 904	84 571	83 293	86 043	98 258	109 328
D.4	Revenus de la propriété	237 725	269 985	310 218	370 938	395 208	488 995
D.41	Intérêts	193 708	212 593	233 536	268 756	296 496	369 929
D.42	Revenus distribués des sociétés	41 837	54 720	73 139	98 332	90 535	110 043
D.43	Revenus étrangers réinvestis	349	0	1 308	1 590	5 471	5 635
D.44	Revenu de la propriété attribué aux assurés	1 831	2 672	2 235	2 260	2 706	3 388

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Emplois						
D.4	Revenus de la propriété	244 335	272 733	318 925	361 251	367 867	424 575
D.41	Intérêts	189 942	211 023	242 537	260 786	279 291	315 891
D.42	Revenus distribués des sociétés	38 452	41 233	53 623	75 808	57 357	72 647
D.43	Revenus étrangers réinvestis	7 716	7 994	10 828	11 003	14 566	17 135
D.44	Revenu de la propriété attribué aux assurés	8 225	12 483	11 937	13 654	16 653	18 902
B.5	<i>Solde brut des revenus primaires</i>	64 294	81 823	74 586	95 730	125 599	173 748
	Compte de distribution secondaire du revenu						
	Ressources						
B.5	Solde brut des revenus primaires	64 294	81 823	74 586	95 730	125 599	173 748
D.61	Cotisations sociales	30 191	38 354	46 210	58 317	67 106	71 075
D.7	Autres transferts courants	36 840	39 175	45 495	42 092	47 328	59 220
	Emplois						
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc...	10 120	14 084	18 825	33 803	40 249	58 667
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	23 383	30 812	33 406	46 956	55 124	63 462
D.7	Autres transferts courants	48 899	62 167	75 210	73 676	77 909	95 053
B.6	<i>Revenu disponible brut</i>	48 923	52 289	38 850	41 704	66 751	86 861
	Compte d'utilisation du revenu						
	Ressources						
B.6	Revenu disponible brut	48 923	52 289	38 850	41 704	66 751	86 861
	Emplois						
D.8	Ajustement pour variation des droits ménages sur fonds pension	0	0	0	0	0	0
B.8	<i>Epargne brute</i>	48 923	52 289	38 850	41 704	66 751	86 861
	Compte de capital						
	Ressources						
B.8	Epargne brute	48 923	52 289	38 850	41 704	66 751	86 861
D.9	Transferts en capital à recevoir	8 085	9 500	4 951	5 582	10 287	11 819
D.9	Transferts en capital à payer	0	0	0	0	0	0
	Emplois						

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
P.51	Formation brute de capital fixe	31 015	19 869	23 555	23 697	29 857	19 681
P.52	Variations des stocks	1 215	714	10	-1 222	554	786
K.2	Acquisitions - cessions d'actifs incorporels non produits	1	0	-62	391	-33	10
B.9	Capacité (+) / Besoin (-) de financement	24 777	41 206	20 298	24 420	46 660	78 203

Compte des Administrations publiques (0S1003)

En millions FCFA

Opérations		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Compte de production							
Ressources							
P.1	Production	1 447 036	1 513 025	1 596 026	1 680 310	1 790 458	1 934 949
P.11	Production marchande	7 804	9 638	6 948	12 008	15 196	10 727
P.13	Production non marchande	1 439 232	1 503 387	1 589 078	1 668 302	1 775 262	1 924 222
Emplois							
P.2	Consommation intermédiaire	411 411	425 030	414 255	436 651	428 878	505 569
B.1	Valeur ajoutée brute	1 035 625	1 087 995	1 181 771	1 243 659	1 361 580	1 429 380
Compte d'exploitation							
Ressources							
B.1	Valeur ajoutée brute	1 035 625	1 087 995	1 181 771	1 243 659	1 361 580	1 429 380
Emplois							
D.1	Rémunération des salariés	737 897	759 674	814 462	860 189	940 584	1 000 864
D.11	Salaires et traitements bruts	672 509	698 342	741 889	771 314	852 191	895 462
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs	65 388	61 332	72 573	88 875	88 393	105 402
D.29	Autres impôts sur la production	1 155	3 019	2 338	1 669	874	2 464
D.39	Autres subventions sur la production (en moins)	0	0	0	0	0	0
B.2	Excédent brut d'exploitation	296 573	325 302	364 971	381 801	420 122	426 052
Compte d'affectation des revenus primaires							
Ressources							
B.2	Excédent brut d'exploitation	296 573	325 302	364 971	381 801	420 122	426 052
D.2	Impôts sur la production et les importations	1 152 631	1 244 386	1 284 917	1 383 170	1 410 575	1 744 072
D.21	Impôts sur les produits	1 074 604	1 166 257	1 205 843	1 294 569	1 349 777	1 617 619
D.29	Autres impôts sur la production	78 027	78 129	79 074	88 601	60 798	126 453
D.3	Subventions (en moins)	-153 026	-83 836	-104 658	-165 077	-262 661	-209 507
D.31	Subventions sur les produits	-109 798	-42 474	-46 607	-127 882	-216 479	-167 351
D.39	Autres subventions sur la production	-43 228	-41 362	-58 051	-37 195	-46 182	-42 156
D.4	Revenus de la propriété	85 479	107 855	95 119	94 760	101 115	125 652
D.41	Intérêts	14 370	21 695	21 253	22 464	19 189	14 814
D.42	Revenus distribués des sociétés	52 808	42 739	47 053	45 210	34 589	37 522

Opérations		2014	2015	2016	2017	2018	2019
D.44	Revenu de la propriété attribué aux assurés	71	95	97	94	122	177
D.45	Loyers	18 230	43 326	26 716	26 992	47 215	73 139
	Emplois						
D.4	Revenus de la propriété	101 649	129 720	158 259	188 012	211 753	238 099
D41	Intérêts	100 847	129 712	158 243	187 981	211 722	238 002
D42	Revenus distribués des sociétés	0	0	0	0	0	0
D.45	Loyers	802	8	16	31	31	97
B.5	Solde brut des revenus primaires	1 280 008	1 463 987	1 482 090	1 506 642	1 457 398	1 848 170
	Compte de distribution secondaire du revenu						
	Ressources						
B.5	Solde brut des revenus primaires	1 280 008	1 463 987	1 482 090	1 506 642	1 457 398	1 848 170
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc...	452 863	507 092	573 285	645 921	697 025	858 821
D.61	Cotisations sociales	178 244	158 530	207 113	239 843	262 634	298 092
D.7	Autres transferts courants	249 129	271 152	294 630	339 770	345 128	321 899
	Emplois						
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	244 879	193 319	206 684	229 644	239 849	256 324
D.7	Autres transferts courants	294 384	333 031	280 688	397 638	353 521	424 568
B.6	Revenu disponible brut	1 620 981	1 874 411	2 069 746	2 104 894	2 168 815	2 646 090
	Compte de distribution du revenu en nature						
	Ressources						
B.6	Revenu disponible brut	1 620 981	1 874 411	2 069 746	2 104 894	2 168 815	2 646 090
	Emplois						
D.63	Transferts sociaux en nature	596 321	642 641	703 532	707 761	770 744	910 858
B.7	Revenu disponible ajusté	1 024 660	1 231 770	1 366 214	1 397 133	1 398 071	1 735 232
	Compte d'utilisation du revenu disponible						
	Ressources						
B.6	Revenu disponible brut	1 620 981	1 874 411	2 069 746	2 104 894	2 168 815	2 646 090
	Emplois						
P.3	Dépense de consommation finale	1 440 315	1 538 261	1 630 019	1 701 665	1 836 358	2 050 905
B.8	Epargne brute	180 666	336 150	439 727	403 229	332 457	595 185

Opérations		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Compte d'utilisation du revenu disponible ajusté							
Ressources							
B.6	Revenu disponible ajusté	1 024 660	1 231 770	1 366 214	1 397 133	1 398 071	1 735 232
Emplois							
P.4	Consommation finale effective	843 994	895 620	926 487	993 904	1 065 614	1 140 047
B.8	Epargne brute	180 666	336 150	439 727	403 229	332 457	595 185
Compte de capital							
Ressources							
B.8	Epargne brute	180 666	336 150	439 727	403 229	332 457	595 185
D.9	Transferts en capital à recevoir	237 597	219 643	237 577	284 626	316 569	324 386
D.9	Transferts en capital à payer	-106 174	-97 980	-104 704	-155 027	-125 235	-212 562
Emplois							
P.51	Formation brute de capital fixe	633 846	633 523	918 829	1 071 231	1 052 360	918 197
P.52	Variations des stocks	670	2 242	22	-95	-261	43
K.2	Acquisitions - cessions d'actifs non financiers non produits	5 172	5 901	0	0	0	0
B.9	Capacité (+) / Besoin (-) de financement	-327 599	-183 853	-346 251	-538 308	-528 308	-211 231

Compte des ménages (0S1004)

En millions FCFA

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Compte de production						
	Ressources						
P.1	Production	6 612 822	7 080 807	7 477 671	8 050 739	8 439 833	8 847 000
P.11	Production marchande	5 702 414	6 127 465	6 458 704	6 965 724	7 309 521	7 680 823
P.12	Production pour usage final propre	910 408	953 342	1 018 967	1 085 015	1 130 312	1 166 177
	Emplois						
P.2	Consommation intermédiaire	2 080 672	2 178 327	2 249 052	2 377 290	2 491 912	2 614 753
B.1	<i>Valeur ajoutée brute</i>	4 532 150	4 902 480	5 228 619	5 673 449	5 947 921	6 232 247
	Compte d'exploitation						
	Ressources						
B.1	Valeur ajoutée brute	4 532 150	4 902 480	5 228 619	5 673 449	5 947 921	6 232 247
	Emplois						
D.1	Rémunération des salariés	367 219	380 343	397 508	427 236	455 737	468 600
D.11	Salaires et traitements bruts	366 643	379 887	397 073	426 725	455 150	467 885
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs	576	456	435	511	587	715
D.29	Autres impôts sur la production	12 259	12 732	12 658	13 462	9 236	18 941
D.39	Autres subventions sur la production (en moins)	0	0	0	0	0	0
B.2/B.3	<i>Excédent brut d'exploitation & revenu mixte brut</i>	4 152 672	4 509 405	4 818 453	5 232 751	5 482 948	5 744 706
	Compte d'affectation des revenus primaires						
	Ressources						
B.2/B.3	Excédent brut d'exploitation & revenu mixte brut	4 152 672	4 509 405	4 818 453	5 232 751	5 482 948	5 744 706
D.1	Rémunération des salariés	2 314 605	2 443 820	2 609 324	2 915 215	3 119 938	3 330 328
D.11	Salaires et traitements bruts	2 158 580	2 294 750	2 441 814	2 722 764	2 908 761	3 080 880
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs	156 025	149 070	167 510	192 451	211 177	249 448
D.4	Revenus de la propriété	232 076	230 581	280 007	240 109	331 052	323 554
D.41	Intérêts	42 591	43 287	49 225	60 986	71 276	78 835
D.42	Revenus distribués des sociétés	183 831	178 336	221 562	167 835	245 636	227 826
D.43	Revenus étrangers réinvestis	43	0	130	203	900	1 092
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	5 093	8 050	8 180	9 912	12 034	14 480
D.45	Loyers	518	908	910	1 173	1 206	1 321

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Emplois						
D.4	Revenus de la propriété	37 106	47 124	45 133	50 927	58 043	74 220
D.41	Intérêts	31 756	34 855	37 319	42 084	44 463	52 278
D.45	Loyers	5 350	12 269	7 814	8 843	13 580	21 942
B.5	<i>Solde brut des revenus primaires</i>	6 662 247	7 136 682	7 662 651	8 337 148	8 875 895	9 324 368
	Compte de distribution secondaire du revenu						
	Ressources						
B.5	Solde brut des revenus primaires	6 662 247	7 136 682	7 662 651	8 337 148	8 875 895	9 324 368
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	314 524	282 907	298 819	350 423	372 878	406 274
D.7	Autres transferts courants	1 156 120	1 255 643	1 307 036	1 464 698	1 531 014	1 681 695
	Emplois						
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc...	279 885	302 907	347 895	321 993	381 805	445 633
D.61	Cotisations sociales	253 871	254 765	310 603	370 587	406 265	454 251
D.7	Autres transferts courants	209 426	231 032	307 687	325 868	426 434	410 961
B.6	<i>Revenu disponible brut</i>	7 389 709	7 886 528	8 302 321	9 133 821	9 565 283	10 101 492
	Compte de distribution du revenu en nature						
	Ressources						
B.6	Revenu disponible brut	7 389 709	7 886 528	8 302 321	9 133 821	9 565 283	10 101 492
D.63	Transferts sociaux en nature	675 552	729 955	799 222	811 352	882 715	1 029 568
	Emplois						
B.7	<i>Revenu disponible ajusté</i>	8 065 261	8 616 483	9 101 543	9 945 173	10 447 998	11 131 060
	Compte d'utilisation du revenu disponible						
	Ressources						
B.6	Revenu disponible brut	7 389 709	7 886 528	8 302 321	9 133 821	9 565 283	10 101 492
D.8	Ajustement pour variation droits ménages sur fonds pension	0	0	0	0	0	0
	Emplois						
P.3	Dépense de consommation finale	7 180 742	7 508 821	7 935 674	8 439 454	8 740 239	9 116 496
B.8	<i>Epargne brute</i>	208 967	377 707	366 647	694 367	825 044	984 996

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Compte de distribution du revenu disponible ajusté						
	Ressources						
B.7	Revenu disponible ajusté	8 065 261	8 616 483	9 101 543	9 945 173	10 447 998	11 131 060
D.8	Ajustement variation droits ménages sur fonds de pension	0	0	0	0	0	0
	Emplois						
P.4	Consommation finale effective	7 856 294	8 238 776	8 734 896	9 250 806	9 622 954	10 146 064
B.8	<i>Epargne brute</i>	208 967	377 707	366 647	694 367	825 044	984 996
	Compte de capital						
	Ressources						
B.8	Epargne brute	208 967	377 707	366 647	694 367	825 044	984 996
D.9	Transferts en capital à recevoir	41 149	40 300	50 313	51 287	19 566	24 473
D.9	Transferts en capital à payer	-3 235	-4 398	-9 166	-8 210	-6 152	-5 919
	Emplois						
P.51	Formation brute de capital fixe	187 992	195 886	199 680	198 003	286 490	412 706
P.52	Variations des stocks	10 131	49 225	91 960	111 413	49 026	136 003
P.53	Acquisitions nettes d'objets de valeur	21 026	21 510	22 206	24 228	25 317	26 524
K.2	Acquisitions - cessions d'actifs non financiers non produits	-30 414	-93 445	-86 074	-12 665	-58 062	-56 308
B.9	Capacité (+) / Besoin (-) de financement	58 146	240 433	180 022	416 465	535 687	484 625

Compte des institutions sans but lucratifs au service des ménages (ISBLSM) (0S1005)

En millions FCFA

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Compte de production							
Ressources							
P.1	Production	81 216	89 503	98 089	106 296	115 222	122 292
P.11	Production marchande	1 985	2 189	2 399	2 705	3 251	3 582
P.13	Production non marchande	79 231	87 314	95 690	103 591	111 971	118 710
Emplois							
P.2	Consommation intermédiaire	51 538	60 428	67 005	73 444	81 265	87 179
B.1	Valeur ajoutée brute	29 678	29 075	31 084	32 852	33 957	35 113
Compte d'exploitation							
Ressources							
B.1	Valeur ajoutée brute	29 678	29 075	31 084	32 852	33 957	35 113
Emplois							
D.1	Rémunération des salariés	26 505	27 342	28 304	29 434	30 510	31 523
D.11	Salaires et traitements bruts	25 050	25 937	26 850	27 929	28 913	29 639
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs	1 455	1 405	1 454	1 505	1 597	1 884
D.29	Autres impôts sur la production	182	187	192	198	205	213
B.2	Excédent brut d'exploitation	2 991	1 546	2 588	3 220	3 242	3 377
Compte d'affectation des revenus primaires							
Ressources							
B.2	Excédent brut d'exploitation	2 991	1 546	2 588	3 220	3 242	3 377
D.4	Revenus de la propriété	8 789	9 146	9 622	7 936	8 550	7 340
D.41	Intérêts	8 712	9 090	9 570	7 869	8 497	7 321
D.42	Revenus distribués par les entreprises	52	23	23	39	17	19
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	25	33	29	28	36	0
D.45	Loyers	0	0	0	0	0	0
Emplois							
D.4	Revenus de la propriété	1 838	2 145	3 073	3 357	4 112	5 256

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
D.41	Intérêts	1 838	2 145	3 073	3 357	4 112	5 256
D.45	Loyers	0	0	0	0	0	0
B.5	Solde brut des revenus primaires	9 942	8 547	9 137	7 799	7 680	5 461
Compte de distribution secondaire du revenu							
Ressources							
B.5	Solde brut des revenus primaires	9 942	8 547	9 137	7 799	7 680	5 461
D.7	Autres transferts courants	114 100	114 463	125 451	131 176	138 385	155 047
Emplois							
D.7	Autres transferts courants	150	159	174	168	198	244
B.6	Revenu disponible brut	123 892	122 851	134 414	138 807	145 867	160 264
Compte de distribution du revenu en nature							
Ressources							
B.6	Revenu disponible brut	123 892	122 851	134 414	138 807	145 867	160 264
Emplois							
D.63	Transferts sociaux en nature	79 231	87 314	95 690	103 591	111 971	118 710
B.7	Revenu disponible ajusté	44 661	35 537	38 724	35 216	33 896	41 554
Compte d'utilisation du revenu disponible							
Ressources							
B.6	Revenu disponible brut	123 892	122 851	134 414	138 807	145 867	160 264
Emplois							
P.3	Dépense de consommation finale	79 231	87 314	95 690	103 591	111 971	118 710
B.8	Epargne brute	44 661	35 537	38 724	35 216	33 896	41 554
Compte de capital							
Ressources							
B.8	Epargne brute	44 661	35 537	38 724	35 216	33 896	41 554
D.9	Transferts en capital à recevoir	6 245	7 112	7 794	8 788	7 670	8 327
D.9	Transferts en capital à payer	0	0	0	0	0	0

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Emplois						
P.51	Formation brute de capital fixe	15 346	18 458	20 156	23 869	26 837	30 107
K.2	Acquisitions - cessions d'actifs non financiers non produits	0	0	0	0	0	0
B.9	Capacité (+) / Besoin (-) de financement	35 560	24 191	26 362	20 135	14 729	19 774

Compte du reste du monde (0S2)

En millions FCFA

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Compte extérieur des biens et services						
	Ressources						
P.7	Importations de biens et de services	3 583 943	3 723 545	3 672 442	4 361 639	4 987 187	5 382 646
	Emplois						
P.6	Exportations de biens et de services	2 128 837	2 383 067	2 432 797	2 676 645	2 946 684	3 425 852
B.11	<i>Solde des échanges extérieurs de biens et de services</i>	1 455 106	1 340 478	1 239 645	1 684 994	2 040 503	1 956 794
	Compte extérieur des revenus primaires et des transferts courants						
	Ressources						
B.11	Solde des échanges extérieurs de biens et de services	1 455 106	1 340 478	1 239 645	1 684 994	2 040 503	1 956 794
D.1	Rémunération des salariés	19 759	22 905	23 525	31 781	35 014	36 361
D.2	Impôts sur la production et les importations	0	0	0	0	0	0
D.4	Revenu de la propriété	308 619	381 158	451 937	513 822	553 010	617 727
D.41	Intérêts	111 029	154 125	187 520	227 425	274 678	348 382
D.42	Revenus distribués des sociétés	172 919	200 166	234 643	252 905	228 848	205 020
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	24 479	26 652	29 563	33 259	49 219	64 031
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	78	100	74	74	90	105
D.45	Loyers	114	115	137	159	175	189
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	2 315	2 343	1 834	1 937	2 004	2 059
D.7	Autres transferts courants	175 864	189 132	262 569	273 508	365 951	390 205
	Emplois						
D.1	Rémunération des salariés	64 884	68 217	70 812	74 563	77 668	87 493
D.4	Revenu de la propriété	73 046	88 996	98 769	105 998	153 360	161 036
D.41	Intérêts	15 910	28 661	33 551	45 322	59 151	57 419
D.42	Revenus distribués des sociétés	55 802	59 404	62 697	57 636	85 780	94 541
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	435	0	1 568	1 996	7 271	7 819
D.45	Loyers nets des terres et redevances	899	931	953	1 044	1 158	1 257
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc...	88	180	103	10 216	9 304	9 728
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	3 141	3 238	3 283	3 333	3 384	3 463
D.7	Autres transferts courants	1 149 614	1 211 467	1 328 845	1 419 386	1 514 983	1 621 054

Code	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
B.12	<i>Solde des opérations courantes avec l'extérieur</i>	670 890	563 918	477 698	892 546	1 237 783	1 120 372
	Compte de capital						
	Ressources						
B.12	Solde des opérations courantes avec l'extérieur	670 890	563 918	477 698	892 546	1 237 783	1 120 372
D.9	Transferts en capital à recevoir	1 888	1 907	1 795	1 886	1 981	2 043
D.9	Transferts en capital à payer	-223 162	-204 181	-217 258	-225 653	-249 748	-221 720
	Emplois						
K.2	Acquisitions - cessions d'actifs non financiers non produits	-5 214	-1 658	-2 661	-2 135	-3 047	-3 123
B.9	<i>Capacité (+) / Besoin (-) de financement</i>	454 830	363 302	264 896	670 914	993 063	903 818

Compte de l'économie (0S1)

En millions FCFA

Opérations		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Compte de production							
Ressources							
P.1	Production	15 878 729	16 844 996	17 716 792	19 467 206	20 839 851	21 828 946
P.11	Production marchande	13 107 835	14 055 386	14 669 368	16 205 673	17 360 925	18 222 520
P.12	Production pour usage finale propre	1 252 431	1 198 909	1 362 656	1 489 640	1 591 693	1 563 494
P.13	Production non marchande	1 518 463	1 590 701	1 684 768	1 771 893	1 887 233	2 042 932
D21-D31	Impôts moins subventions sur les produits	964 806	1 123 783	1 159 236	1 166 687	1 133 298	1 450 268
Emplois							
P.2	Consommation intermédiaire	7 068 496	7 460 129	7 592 632	8 442 097	9 133 059	9 566 555
B.1	Valeur ajoutée brute	8 810 233	9 384 867	10 124 160	11 025 109	11 706 792	12 262 391
B*.1	Produit intérieur brut	9 775 039	10 508 650	11 283 396	12 191 796	12 840 090	13 712 659
Compte d'exploitation							
Ressources							
B*.1	Produit intérieur brut	9 775 039	10 508 650	11 283 396	12 191 796	12 840 090	13 712 659
Emplois							
D.1	Rémunération des salariés	2 269 480	2 398 508	2 562 037	2 872 433	3 077 284	3 279 196
D.11	Salaires et traitements bruts	2 107 352	2 240 770	2 386 043	2 663 603	2 848 712	3 011 824
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs	162 128	157 738	175 994	208 830	228 572	267 372
D.2	Impôts sur la production et les importations	1 152 631	1 244 386	1 284 917	1 383 170	1 410 575	1 744 072
D.21	Impôts sur les produits	1 074 604	1 166 257	1 205 843	1 294 569	1 349 777	1 617 619
D.29	Autres impôts sur la production	78 027	78 129	79 074	88 601	60 798	126 453
D.3	Subventions (en moins)	-153 026	-83 836	-104 658	-165 077	-262 661	-209 507
D.31	Subventions sur les produits	-109 798	-42 474	-46 607	-127 882	-216 479	-167 351
D.39	Autres subventions sur la production	-43 228	-41 362	-58 051	-37 195	-46 182	-42 156
B.2/B.3	<i>Excédent brut d'exploitation & revenu mixte</i>	6 505 954	6 949 592	7 541 100	8 101 270	8 614 892	8 898 898

Opérations		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Compte d'affectation des revenus primaires							
Ressources							
B.2/B.3	Excédent brut d'exploitation & revenu mixte	6 505 954	6 949 592	7 541 100	8 101 270	8 614 892	8 898 898
D.1	Rémunération des salariés	2 314 605	2 443 820	2 609 324	2 915 215	3 119 938	3 330 328
D.11	Salaires et traitements bruts	2 158 580	2 294 750	2 441 814	2 722 764	2 908 761	3 080 880
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs	156 025	149 070	167 510	192 451	211 177	249 448
D.2	Impôts sur la production et les importations	1 152 631	1 244 386	1 284 917	1 383 170	1 410 575	1 744 072
D.21	Impôts sur les produits	1 074 604	1 166 257	1 205 843	1 294 569	1 349 777	1 617 619
D.29	Autres impôts sur la production	78 027	78 129	79 074	88 601	60 798	126 453
D.3	Subventions (en moins)	-153 026	-83 836	-104 658	-165 077	-262 661	-209 507
D.31	Subventions sur les produits	-109 798	-42 474	-46 607	-127 882	-216 479	-167 351
D.39	Autres subventions sur la production	-43 228	-41 362	-58 051	-37 195	-46 182	-42 156
D.4	Revenus de la propriété	743 817	797 286	908 791	885 162	1 045 309	1 380 800
D.41	Intérêts	347 087	382 681	418 665	464 736	516 280	605 295
D.42	Revenus distribués des sociétés	368 598	357 980	449 053	376 654	456 743	674 332
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	435	0	1 568	1 996	7 271	7 819
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	8 147	12 383	11 863	13 580	16 563	18 797
D.45	Loyers	19 550	44 242	27 642	28 196	48 452	74 557
Emplois							
D.4	Revenus de la propriété	979 390	1 089 448	1 261 959	1 292 986	1 444 959	1 837 491
D.41	Intérêts	442 206	508 145	572 634	646 839	731 807	896 258
D.42	Revenus distribués des sociétés	485 715	498 742	620 999	571 923	599 811	784 811
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	24 479	26 652	29 563	33 259	49 219	64 031
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	8 225	12 483	11 937	13 654	16 653	18 902
D.45	Loyers	18 765	43 426	26 826	27 311	47 469	73 489
B.5b	<i>Solde brut des revenus primaires</i>	9 584 591	10 261 800	10 977 515	11 826 754	12 483 094	13 307 100
Compte de distribution secondaire du revenu							
Ressources							
B.5	Solde brut des revenus primaires	9 584 591	10 261 800	10 977 515	11 826 754	12 483 094	13 307 100

Opérations		2014	2015	2016	2017	2018	2019
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc...	452 863	507 092	573 285	645 921	697 025	858 821
D.61	Cotisations sociales	253 871	254 765	310 603	370 587	406 265	454 251
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	314 524	282 907	298 819	350 423	372 878	406 274
D.7	Autres transferts courants	1 569 196	1 703 096	1 792 380	2 004 086	2 094 020	2 250 511
Emplois							
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc...	452 775	506 912	573 182	635 705	687 721	849 093
D.61	Cotisations sociales	253 871	254 765	310 603	370 587	406 265	454 251
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	313 698	282 012	297 370	349 027	371 498	404 870
D.7	Autres transferts courants	595 446	680 761	726 104	858 208	944 988	1 019 662
B.6	<i>Revenu disponible brut</i>	10 559 255	11 285 210	12 045 343	12 984 244	13 642 810	14 549 081
Compte de distribution du revenu en nature							
Ressources							
B.6	Revenu disponible brut	10 559 255	11 285 210	12 045 343	12 984 244	13 642 810	14 549 081
D.63	Transferts sociaux en nature	675 552	675 552	675 552	675 552	675 552	675 552
Emplois							
D.63	Transferts sociaux en nature	675 552	675 552	675 552	675 552	675 552	675 552
B.7	<i>Revenu disponible ajusté</i>	10 559 255	11 285 210	12 045 343	12 984 244	13 642 810	14 549 081
Compte d'utilisation du revenu disponible							
Ressources							
B.6	Revenu disponible brut	10 559 255	11 285 210	12 045 343	12 984 244	13 642 810	14 549 081
Emplois							
P.3	Dépense de consommation finale	8 700 288	9 134 396	9 661 383	10 244 710	10 688 568	11 286 111
B.8	<i>Epargne brute</i>	1 858 967	2 150 814	2 383 960	2 739 534	2 954 242	3 262 970
Compte de capital							
Ressources							
B.8	Epargne brute	1 858 967	2 150 814	2 383 960	2 739 534	2 954 242	3 262 970
D.9	Transferts en capital à recevoir	330 683	304 652	329 333	387 004	379 154	438 158
D.9	Transferts en capital à payer	-109 409	-102 378	-113 870	-163 237	-131 387	-218 481
Emplois							

	Opérations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
P.51	Formation brute de capital fixe	2 295 145	2 418 811	2 699 905	3 148 612	3 636 546	4 066 675
P.52	Variations des stocks	213 686	274 411	139 547	459 240	530 162	290 143
P.53	Acquisitions nettes d'objets de valeur	21 026	21 510	22 206	24 228	25 317	26 524
K.2	Acquisitions - cessions d'actifs incorporels non produits	5 214	1 658	2 661	2 135	3 047	3 123
B.9	Capacité (+) / Besoin (-) de financement	-454 830	-363 302	-264 896	-670 914	-993 063	-903 818